

CINQUIÈME ANNÉE

Subvention du Conseil Général



# REVUE de la CORSE

ANCIENNE & MODERNE

Historique, Littéraire & Bibliographique

SOMMAIRE :

|                           |   |     |
|---------------------------|---|-----|
| MARINI (R. P. Dom. Ph.).. | <i>Un livre au pilon</i> (Début de la Révolution Corse) 1730,(I).                     | 161 |
| CAMPANA (Louis).....      | <i>Mémoire sur le Dialecte Corse</i> avec les notes de M. Paul Arrighi. (IV fin)..... | 166 |
| POLI (Xavier).....        | <i>Les Cousins de l'Empereur</i> (Les Tirailleurs Corses) (I)....                     | 173 |
| CHUQUET (Arthur).....     | <i>Documents historiques concernant la Corse en 1815 et 1816</i> (I).....             | 180 |
| MATTEI-TORRE (J. F.)....  | <i>Paolo Maria Mariotti</i> (I).....  | 184 |
| CHAUVET (Paul).....       | <i>Studies in Corsica</i> , (Études Cor- ses) par J. W. Barry.....                    | 188 |
| ORDIONI (Léon).....       | <i>Une intervention de la du Barry, à propos de la Corse</i> .....                    | 192 |

**LA CORSE MODERNE.** — *Etudes économiques* : L'assaisissement de la côte orientale (Entretien et exploitation) par Nesa Rosni (IV fin). Deux plantes alpestres en Corse. *Nouvelles bibliographiques* ; Mer belle aux Sanguinaires (J. B. Marcaggi) ; Barbabianca l'Anticone (Abbé Carlotti). Une opinion de la Presse parisienne (Paul Mathiex). *Questions Corses* ; Questions et commentaires ; pages .81 à 88

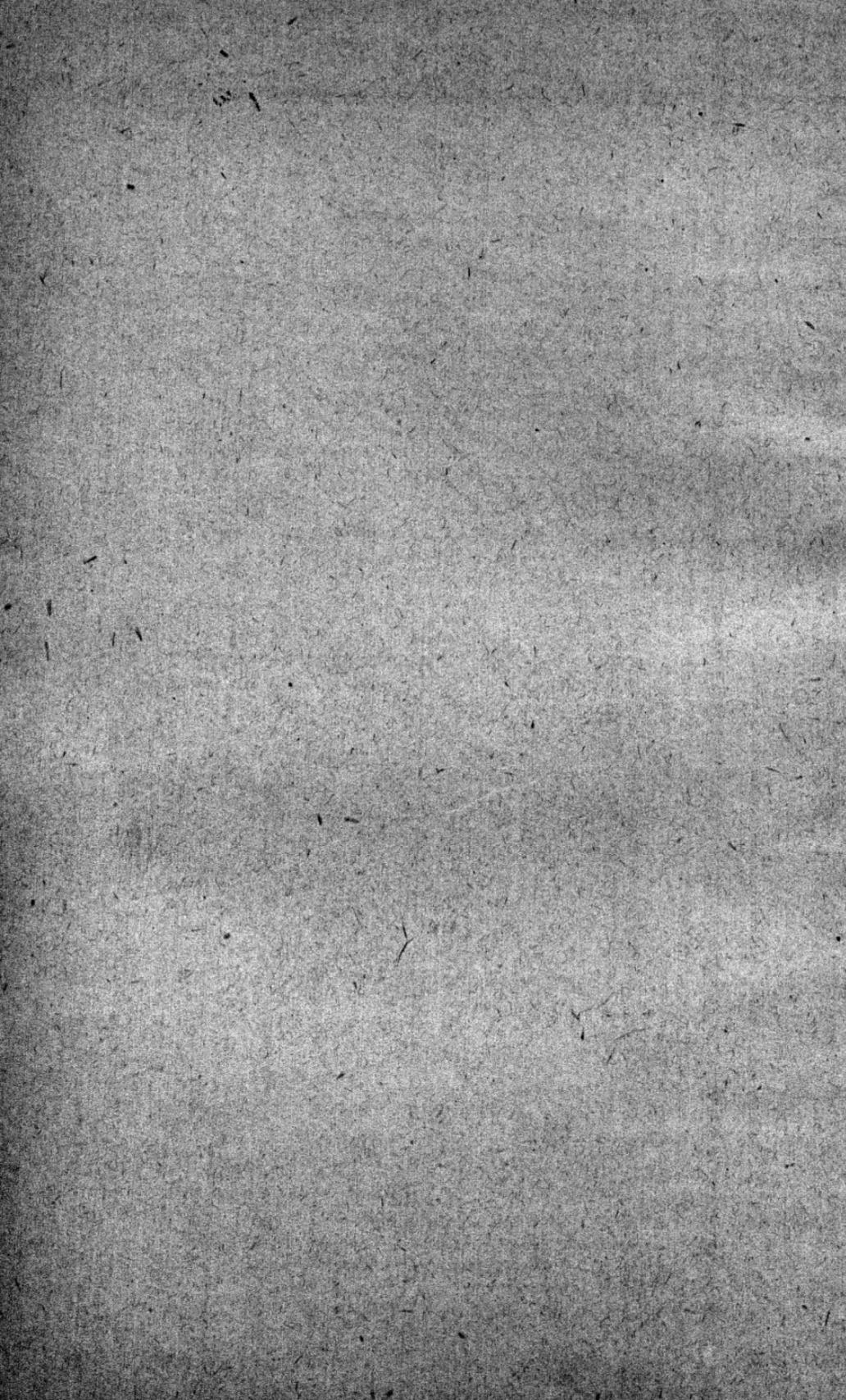
**LA CORSE TOURISTIQUE** — *Souvenirs de Corse* : Ajaccio à Noël. Un parc national en Corse (à propos des pins Laricius). La nouvelle route d'Asco. Table des matières de la V<sup>e</sup> Année... pages 89 à 96

DIRECTION :

**A. CLAVEL, 43, Rue Saint-Lazare, PARIS**

IX<sup>e</sup> ARR. — MÉTRO Nord-Sud, station TRINITÉ.

COMPTE POSTAL : PARIS, 211.44.



# REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE

ETUDES HISTORIQUES

## Un livre au pilon.

Début de la Révolution corse.

(1730)



En 1730, aux approches de Noël, les Corses se portèrent en masse contre Bastia et faillirent l'enlever. Le coup n'ayant pas réussi, les deux parties conclurent un armistice qui leur donnait cinq mois de répit. Un Corse eut alors l'idée de faire connaître au dehors ce qui s'était passé dans l'île, et d'apprendre au monde, tout au moins à l'Italie, qu'il y avait une question corse à régler entre la République de Gênes et ses sujets insulaires. Ce fut l'objet d'un travail encore manuscrit : *Ragguagli degl'ultimi tumulti seguiti in Corsica, compilati dal Caporale Orazio Buttafuoco* : 56 feuillets de format ordinaire écrits au recto et au verso.

Orazio Buttafuoco s'appelait de son vrai nom Pier Simone Ginestra. Il était d'Oletta, avait été chancelier de l'évêque de Sagone, devait dans quelques mois porter le titre d'auditeur général du Royaume, et devenir vingt ans après un des membres les plus en vue de l'académie des « Vagabondi » à Bastia.

Pour le moment, c'est-à-dire aux premiers jours de Mars 1731, il était à Rome, et communiquait son manuscrit à un certain Jérôme Sartorio, sujet génois, qui était en relations avec un certain nombre de Corses. Sartorio montra le manuscrit à un prêtre de la Mission, qui le mit en rapport avec un libraire ; le libraire obtint l'autorisation d'imprimer et trouva un imprimeur ; on régla que les bénéfices seraient partagés entre Sartorio et le libraire (rien à l'auteur), et l'on se mit à l'œuvre. Mais le représentant de la République eut vent de ce qui se passait, et en informa le gouverneur de Rome qui était un génois de haute naissance ; Georges Spinola. Démarches du représentant, intervention du gouverneur, c'était plus qu'il n'en fallait pour effrayer l'imprimeur et le libraire ; et non seulement l'impression fut arrêtée, mais on eut pour quelque argent les feuilles déjà imprimées et le manuscrit même. Les feuilles imprimées furent envoyées au pilon, et le manuscrit se conserve aux archives de Gênes. — C'est un témoin de notre histoire qui mérite d'être entendu. Nous allons donner une idée de sa déposition, en la complétant quand ce sera nécessaire.

L'anarchie régnait en Corse, et les assassinats s'y multipliaient. De ce fait l'auteur n'accuse pas la République ; loin

de là. Il sait le respect que l'on doit au prince, c'est-à-dire à celui qui gouverne, et il n'a garde de s'en écarter. S'il le faisait, qui ne serait indisposé contre lui ? Et s'il avait l'air d'approuver les rebelles ou la rébellion, qui lui aurait jamais accordé l'autorisation d'imprimer ? Les Corses s'assassinaient entre eux : c'était évidemment de leur faute ; mais c'était aussi la faute de leur gouvernement qui ne châtiât pas les coupables, et laissait aux familles offensées le soin d'exercer la justice vindicative. On se postait alors au détour d'un chemin, derrière un buisson, et quand l'ennemi venait à passer, on déchargeait son fusil sur lui. L'homme tombé, on gagnait le maquis pour se dérober à l'action de la justice qui n'était pas bien redoutable, et à la vengeance des parents du mort qui était autrement à redouter. Il se commettait ainsi, une année dans l'autre, 900 assassinats sur une population de 130.000 habitants.

N'y avait-il aucun moyen de mettre un terme à ce fléau ? On s'était dit qu'en supprimant le port d'armes, on supprimerait du même coup l'assassinat. Mais comme le port d'armes était une source de revenu pour l'Etat qui délivrait le permis, on avait proposé par compensation d'ajouter à l'impôt ordinaire un impôt supplémentaire de 13 sous, 4 deniers. De cette façon, l'intérêt du Trésor serait sauvegardé, et la vie des gens serait sauvegardée aussi.

Les Douze, qui étaient les représentants élus du pays, avaient accepté ce projet à titre d'essai, et l'on avait réglé que l'essai, commencé au mois d'avril 1715, durerait dix ans. Là-dessus, les Corses avaient livré leurs armes au gouvernement qui avait promis d'en acquitter le prix ; ils avaient payé l'impôt supplémentaire, et le résultat avait justifié toutes les espérances. « Rarement, dit notre auteur, le chiffre des homicides avait dépassé trente ou quarante, au lieu de neuf cents ; et cela, continue-t-il, « avait déterminé la République à proroger la loi pour une période de cinquante ans. » Dans cette phrase il n'est pas question du consentement des Douze. La République avait agi de sa propre autorité et violé le droit de la Nation. La loi, si salutaire qu'elle pût être, était nulle de plein droit, et la taxe devenait abusive. Ajoutons que les armes avaient reparu, et que par suite les assassinats avaient repris. Du moment que l'un était armé, l'autre s'armait aussi ; et le gouverneur Félix Pinelli écrivait en juin 1728 : « Le royaume est tout plein d'armes à feu. » La loi n'avait dès lors plus d'objet. On adressait des réclamations au Sénat qui n'en tenait aucun compte. Qu'allait-il arriver ?

On croyait qu'il n'arriverait rien, quand tout à coup la pièce de Bozio refusa de payer les treize sous, 4 deniers. « Nous sommes prêts, disaient-ils, à payer l'impôt ordinaire, mais la

taxe, non. — Je n'accepte pas l'un sans l'autre, » avait répondu le collecteur en se retirant les mains vides. Il reparut peu après avec une compagnie de soldats ; mais devant l'attitude résolue des habitants, il jugea plus sage de retourner sur ses pas. En moins de trois jours, l'événement était connu de l'île toute entière, et y provoquait l'enthousiasme. Sollicitée de payer, la piève de Tavagna refusa, elle aussi. Pour l'y contraindre, on envoya la force armée qui fut désarmée par les paysans et rentra l'oreille basse dans ses quartiers.

L'exemple est contagieux. Les esprits inquiets brûlent de se signaler. Réunis en groupes imposants, ils parcourent le pays pour se procurer encore des armes et des munitions, font main basse sur les comptoirs appartenant aux Fieschi, aux Spinola, etc. ; et dirigés on ne sait par qui, encouragés par leur succès même, ils prennent le chemin de Bastia au nombre de quatre mille environ. Le gouverneur envoie au devant d'eux l'évêque de Mariana. Ils l'accueillirent fort bien ; ils ne demandaient pas mieux que de s'entendre ; il n'y avait pour cela qu'à leur accorder restitution des arquebuses que le peuple avait consignés en 1715. « Elles ont été envoyées à Gênes, ou brisées. — Alors qu'on nous en donne le prix : deux sequins par fusil. » (1) Il n'y avait rien à gagner, l'évêque le comprit et s'embarqua pour Gênes.

Après avoir encore essayé de gagner du temps, le gouverneur fit tirer le canon sur les mutins qui descendaient de Monserrato et pénétraient dans Terravecchia. Les habitants leur firent bon accueil, espérant que de bons traitements les rendraient moins exigeants. Ils furent vite détrompés. Les envahisseurs brisaient les portes, dévalisaient les magasins, puisaient dans les caves, et montrant peu de goût pour la nourriture qu'on leur offrait, exigeaient des plats de choix. Terravecchia était traitée en ville conquise. Heureusement l'évêque d'Aleria vint prendre la place de l'évêque de Mariana. Il parcourut la ville et réunit les rebelles au couvent de S.-Angelo. Ses paroles les ébranlèrent, ses promesses les décidèrent à quitter la ville et à rentrer dans leurs villages. On était au Lundi après la Quinquagésime. Quelques-uns attendirent jusqu'au mardi ; et ayant fait carnaval à Bastia, s'en allèrent recevoir les cendres dans leurs paroisses. Cette plaisanterie ne saurait excuser des excès aussi condamnables. L'auteur des *Ragguagli* les expose sans atténuation. Il y avait, mêlés aux patriotes qui les déploraient, des mauvais sujets et même des bandits que rien ne retenait. Quand la société est agitée, la boue monte à la surface, et tout devient trouble.

(1) Ce trait est rapporté par Pinelli, *Governo di Corsica*.

Pour calmer les esprits et prévenir de nouveaux désordres, le Sénat envoya en Corse un homme qui avait occupé les plus hautes charges dans l'île et dans l'Etat. Jérôme Veneroso, à peine débarqué à Bastia, convoqua les Douze du deça et les Six du delà des monts. Ceux-ci vinrent et expliquèrent que ce qui s'était passé était un acte irréfléchi des populations désireuses d'avoir des armes en remplacement de celles qu'elles avaient livrées, et aussi une protestation contre les ministres infidèles qui depuis si longtemps vendaient ces mêmes armes « *con infestazione del Regno* ».

Après quoi ils demandèrent pardon, protestèrent de leurs sentiments de fidélité, et présentèrent, pour être soumises à l'examen du Trône Sérénissime, les Requêtes du royaume. Malgré le tour obséquieux, ces demandes sont fermes, très fermes. Le document qui les contient est long ; et notre auteur n'en omet pas un mot. C'est un acte d'accusation en 25 articles introduit dans son récit. Il fait contre-poids aux ménagements dont il est obligé d'user par ailleurs. C'est ce qui déplait au Sénat et lui fait condamner son livre. Un tel document ne doit pas être livré au public, fallut-il payer une indemnité à l'imprimeur (rapport du 11 mai 1731).

Voici quelques-unes de ces demandes.

*Che si pianti l'albero della nobiltà Corsa.*

Que les évêchés de l'île soient désormais conférés à des sujets Corses, si le pape les en juge dignes.

Que le commerce soit libre, c'est-à-dire que les navires des rivières abordant aux ports de l'île puissent acheter directement aux producteurs les choses dont ils ont besoin, sans que les régisseurs des grands domaines génois établis le long des côtes puissent l'empêcher. Cette immixtion abusive donne lieu à toutes sortes de fraudes au préjudice des Corses.

Que la taille soit ramenée de quatre livres à vingt sous par an, comme il est réglé dans le Statut. Que vérification soit faite des comptes antérieurs, et que ce qui a été perçu injustement *si sborsi* et soit employé au bénéfice du royaume de la manière qui sera déterminée par les Douze.

Que le prix du sel soit ramené à ce qu'il était autrefois.

Que l'on rétablisse le port d'armes, puisque l'interdiction donne lieu à des abus si criants.

Que l'homicide soit puni de mort ; que sa maison soit dévastée ; que ses biens soient confisqués et ne puissent jamais revenir à ses descendants. Qu'il soit seulement puni des galères à perpétuité, s'il est remis aux mains de la justice par ses parents et alliés ; mais qu'en aucun cas il ne puisse être admis à servir la République, ni même à séjourner sur son territoire.

Que les affaires civiles soient jugées et décidées dans le terme de neuf mois, sous peine de contravention pour les juges et pour les avocats.

Que l'on porte remède aux abus (on en signale seize) qui rendent impossible le bon gouvernement.

Que l'observance de la loi devienne une réalité....

C'est assez pour montrer que les Corses avaient plus d'une raison de se plaindre de la façon dont ils étaient gouvernés.

Ces requêtes ne pouvaient être acceptées telles qu'elles étaient formulées : il fallut les amender par endroits, là, par exemple, où l'on disait au Sénat de rendre gorge (*si sborsi*) ; mais l'ensemble n'en subsistait pas moins, et c'est sur le ton pathétique que les Douze suppliaient le Sénat de consoler la Corse, mère féconde et désolée, de tous les maux qui accablent ses enfants, en donnant à ceux-ci leur part des avantages du royaume, et la paix.

La réponse, naturellement, fut longue à venir. Les Corses profitèrent de ce retard pour faire entendre au dehors leurs motifs de plainte, et Ginestra n'a garde de les omettre. L'acte d'accusation se trouve ainsi renforcé. Quand, après deux mois et plus d'attente, la réponse arriva, elle n'apporta que des satisfactions insuffisantes : diminution d'un quart sur la taille et diminution du prix du sel « à beneplacito de Serenissimi Collegi. » Ce bon plaisir gâtait le peu qu'on accordait, puisqu'on le déclarait révocable. Veneroso n'eut pas de peine à reconnaître que le mécontentement persistait, et que le calme ne serait pas de longue durée. C'est pourquoi après 4 mois et demi passés à Bastia il s'en alla à Calvi pour mettre la place en état. Camille Doria le remplaçait trois mois après, et dès lors les événements se précipitaient.

A l'arrivée de Veneroso, dit notre auteur, les Corses avaient paru se calmer et se prêter à un accommodement ; mais il n'y avait là que dissimulation pour gagner du temps et se fournir d'armes et de munitions. Quand la République eut deviné leur jeu, elle s'arrêta à deux résolutions : envoyer de nouvelles troupes et ne délivrer le sel que par petites quantités : 5 livres par famille, c'est-à-dire un peu moins de deux kilos. Cette petite quantité, il fallait pour l'obtenir aller en personne aux dépôts, ce qui parfois obligeait à des voyages de trente et quarante milles. Cette mesure était d'autant plus grave qu'on était en novembre ; le temps du fromage allait commencer et le sel était indispensable. L'usage voulait de plus qu'on tuât le porc à Noël et qu'on le salât. Comment se tirer d'affaire avec cinq livres de sel ? Au lieu de les intimider la menace les rendit plus hardis. Ils allaient en appeler aux

armes.

(à suivre)

Dom Ph. MARINI. O. S. B.

## ÉTUDES LINGUISTIQUES

## Mémoire sur le Dialecte Corse

par L. CAMPANA

avec les notes de M. Paul Arrighi (1)

V.

Des faits exposés dans le chapitre précédent, nous déduirons cette règle aussi simple que générale : l'orthographe des mots italiens doit être conservée aux mots corses, lorsque l'altération de ces derniers est subordonnée à la position des lettres ou des mots.

Il suffit d'énoncer une pareille règle, pour en sentir la vérité ; la discussion des faits la rendra plus évidente. Nous omettrons ceux qui ont une importance secondaire, ou qui sont trop faciles à justifier.

Les variations constatées dans les consonnes ne consistent guère que dans un simple affaiblissement, allant quelquefois jusqu'à la substitution de lettres du même ordre (2). Mais ces sortes de phénomènes sont si naturels à la voix humaine, qu'ils se produisent comme involontairement dans les langues parlées. Nous dirons plus : les lettres d'un même ordre ne sont que les formes accidentelles de la même articulation.

Dans la langue italienne, les changements entre lettres du même ordre constituent, dans certains cas, des règles plus ou moins générales, comme dans les trois exemples suivants : *uffizio, ufficio* ; *credeva, credena, credea* ; *portabile, portevole*. Les faits qui n'ont pas ce caractère de généralité y sont répandus à profusion ; on les trouve dans chaque ordre de lettres : *sopra, sovra, soura, sur* ; *biglietto, viglietto* ; *potere, podere, poderoso* ; *giustizia, justizia* ; *argento, ariento* ; *regino, reina* (3)

L'espagnol nous offre, entre autres analogies, la confusion du *b* et du *v*. Malgré toutes les recommandations de l'Aca-

(1) Fin. Voir livraisons précédentes nos 27 et 28 (Mai-Août 1924).

(2) Lorsque ces adoucissements sont trop localisés, il ne faut pas en tenir compte dans l'orthographe. Mais il sera bon de les respecter et de les représenter dans la langue écrite lorsque ils sont généralisés. (*Savone, savore*, etc.)

(3) Comme Campana lui-même le reconnaît à la fin de son étude ces exemples et les suivants semblent aller à l'encontre de sa théorie orthographique. Si en effet l'italien a de ces adoucissements de consonnes et les conserve dans l'orthographe, pourquoi le corse n'en ferait-il pas autant pour sauvegarder son originalité ? Ce qui dans un cas est un inconvénient (puisque'il y a double forme du même mot) serait dans l'autre un avantage, puisque nous ne conserverions qu'une forme, la forme « adoucie » particulière au corse.

démie, les plus purs Castellans s'obstinent à dire : *vino et bino ; caballo et cavallo*.

La preuve que les latins affaiblissaient les consonnes terminales, c'est que ces lettres se sont régulièrement affaiblies ou même effacées dans les langues modernes. Quelques faits particuliers, consacrés par la langue écrite elle-même, suffisent au reste pour démontrer qu'ils ne prononçaient pas leurs lettres d'une manière toujours également accentuée : *audivi, audivi, audii ; silva, silua ; quibus, quis ; quum, cum ; nihil, n*. On sait qu'en poésie, ils élidaient l'*m* devant les voyelles.

Pour le grec, nous nous contentons de renvoyer à la grammaire de Burnouf : on y trouvera de frappantes analogies avec les exemples que nous avons donnés.

Le changement des voyelles paraît un fait plus grave, puisqu'à la place des sons italiens, le dialecte corse offre quelquefois des sons parfaitement distincts, parfaitement définis. Mais l'essence des voyelles est si fluide de sa nature que ces flexions ne doivent pas être jugées légèrement. On a vu qu'elles ne se produisent d'une manière régulière que dans les syllabes muettes : c'est que dans ces syllabes la voix tombe, et les sons les plus faciles à prononcer se substituent naturellement à ceux qui se trouvent réellement dans les mots. L'*i* et l'*u* se mettent à la place des autres voyelles, sans éprouver eux-mêmes aucune altération parce qu'ils demandent un moindre effort de voix.

Le changement de la voyelle, sous l'influence de l'accent tonique (1), est un fait tellement italien, que la langue écrite nous en fournit de nombreux exemples, accidentels ou même généraux, tels que les verbes de la première conjugaison : *amare, ameranno ; te, ti dico*. Les auteurs, les anciens surtout, sont semés de formes doubles résultant d'un simple changement de voyelles.

Les dialectes grecs nous donneraient des preuves innombrables de la flexibilité des voyelles. Quoique le latin ait toute la gravité romaine, on peut lui demander quelques exemples : *mundus, mundus ; omnes, omnis ; maxime, maxime*.

Comparer les différents sons de l'*e*, dans les mots français : *amie, ame, me, net, moelle, ment*. Remarquons ici que cette

(1) Tandis que ces « changements accidentels » peuvent être négligés, il nous semblerait juste de conserver dans l'orthographe corse (et en cela nous nous appuyerions sur les exemples analogues cités par Campana) ceux de ces changements de voyelles qui sont dus à un déplacement de l'accent tonique et qui peuvent être soumis à une règle à peu près absolue. Voir ce que nous avons dit à propos de la transformation de *o* en *u* et de *e* en *i*.

série de sons qui commence à l'e complètement nul et aboutit à un a véritable, est représentée par le même signe orthographique.

Nous croyons devoir rappeler un principe dont l'influence s'ajoute à celle de l'accent, pour en assurer les effets. L'allongement des mots, ou même leur copulation, suffit souvent pour produire une dégradation de voyelle ; on dirait que la voix veut gagner sur l'intensité des sons, la dépense qu'elle fait dans leur nombre. Cet affaiblissement de voyelle se manifeste même sous l'accent : *facere, perfectus, perficere, portare, portevole*. Le changement ou la fixité de la voyelle à la fin des mots sont soumis à une autre loi qui sera étudiée plus loin. On sait le cas qu'il faut faire des anomalies de prononciation. Il en est une cependant, qui mérite une attention particulière, parce qu'elle constitue un fait considérable dans le dialecte corse.

L'italien n'aime pas les consonnes à la fin des mots. Si le langage élevé les y obtient au moyen de l'élision, ces sortes de licences ne sont pas toujours permises ; il y en a une qui n'est pas autorisée par l'usage, dans cet hémistiche du Tasse : *io ti perdon, perdona*. Elles sont néanmoins si naturelles à la fin de certains mots, qu'on les retrouve même dans le langage familier : mais telle est la force du principe, que, pour adoucir la prononciation, surtout devant les articulations fortes, on élide même les consonnes finales ainsi obtenues par l'élision des voyelles. Il n'est pas rare d'entendre le peuple florentin dire : *anda piano*, au lieu de *andar piano*. Il se produit quelque chose d'analogue au parfait de la première conjugaison : *amarono, amorno, amono*.

Ce fait, accidentel à Florence, est devenu général en Corse. Mais son origine seule suffit pour établir qu'il n'y a là qu'un vice de prononciation (1). Une autre preuve c'est que la forme entière est parfaitement admise dans notre dialecte. Ajoutons que l'accent tonique reste, en général, à sa place, et que le son de la syllabe est allongé, comme pour annoncer que le mot a été tronqué. L'italien ne présente guère ce double caractère que dans les mots qui ont réellement éprouvé une syncope, ce qui arrive d'ailleurs assez fréquemment : *andare, andar ; caritate, carità ; virtute, virtù ; mercede, mercè ; dici, di ; fece, fè ; speme, spè*.

(1) Un « vice de prononciation » assez « général » pour s'étendre sur tout un territoire comme la Corse a, selon nous, la valeur d'une importante caractéristique à conserver. Nul ne songera, sous prétexte de ramener notre dialecte à la « pureté italienne », à conseiller à nos félibres d'écrire *andore, amarono*, formes qui font aujourd'hui sourire quand on les entend, mêlées au dialecte, sur la bouche des quelques rares *cruschegianti* de chez nous.

Nous n'insisterons pas sur quelques autres anomalies moins importantes de notre prononciation, quoiqu'elles aient un certain caractère de généralité. Par un effet d'attraction naturelle à la langue humaine, le *d* se change en *l* après cette dernière lettre (1) le *b* disparaît devant un *r* (2) l'*n* appelle un *d* après elle (3). *caldo, callo ; brama, rama ; tenero, tendero.*

Après ces remarques particulières, sur chaque fait, il sera utile de développer quelques considérations générales.

On sait déjà que nous ne nous occupons que des formes généralement parlées en Corse. En écoutant tous les dialectes, on aurait bien d'autres choses à dire. Dans la Castagniccia, on retrouve presque toute la rondeur de la langue toscane. Dans quelques bassins, au contraire, on rencontre des modifications portant même sur les lettres que nous avons considérées comme fixes par nature ou par position. Mais ce serait calomnier notre langue que de mettre, à la place des formes qui ont le double mérite d'être les plus répandues et les plus correctes, d'affreux barbarismes qui végètent dans quelques coins isolés.

On sait aussi que nos paysans et nos vocératrices donnent à leurs compositions une tournure plus italienne qu'au langage familier. La raison de ce fait, c'est qu'ils sentent d'instinct que la forme italienne est la seule forme naturelle de notre langue. En fouillant la poussière du passé, on rencontre bien quelques lambeaux de corse écrit : mais Filippini s'est chargé de résoudre cette objection. Le bon archidiacre nous apprend que, de son temps, les prêtres et les moines ne savaient pas toujours lire leur bréviaire ; qu'une douzaine à peine avaient quelques notions de grammaire. Les personnes donc qui employaient le corse dans les écritures, avaient une excellente raison pour le faire. Si l'on remonte à la domination pisane ou plus loin encore, ces temps, où la langue ita-

(1) Cette assimilation est tout à fait localisée dans le Nord : *callu, sollu*, et par conséquent ne doit pas être conservée si l'on veut unifier nos dialectes.

(2) Ce phénomène est beaucoup plus généralisé et s'étend à peu près à toute la Corse : nous pouvons en préciser la modalité. Ces mots en *br* ne perdent le *b* dans la prononciation que dans certains cas, suivant une règle de position qui est identique à celle des doubles prononciations *b* et *w* ; *chj* et *j* (voir 3<sup>e</sup> article). On dit par exemple : *brama di more : un brama altru ; chi brama ! ; mais no aghu a'rama*. D'ailleurs, plutôt qu'une suppression totale du *b* nous avons ici encore un adoucissement très prononcé en un *w* anglais presque imperceptible. Il faudra écrire partout *brama*, sans tenir compte de la prononciation ou de la position.

(3) Ajoutons — ce que Campanane dit pas — que le même phénomène se produit pour *G* devant *R*, suivant la même règle : *Grammatica*, mais à *rammatica*, etc..

lienne n'était pas encore formée et où notre dialecte valait peut-être celui de Florence, sortent de cette question particulière pour rentrer tout à fait dans notre question générale. Nous nous sommes déjà expliqué sur les éditions des chants populaires de la Corse.

En admettant le principe que la langue écrite doit figurer tous les effets, nous allions dire toutes les grimaces de la prononciation, on arriverait à cette conclusion étrange que les langues peuvent avoir une orthographe de position. Mais nous voici en présence d'une objection dont nous avons fourni les éléments nous-mêmes. Afin de donner plus d'autorité à notre raisonnement, nous avons presque toujours demandé nos exemples aux langues écrites ; ces exemples sembleraient autoriser la conclusion que nous combattons. Notre réponse est bien facile. Si la logique n'a pas toujours présidé à la formation des langues, si l'usage a consacré plus d'une inconséquence, ce n'est pas une raison pour qu'on nous fasse une langue bâtie au rebours de la logique et toute pétrie d'inconséquences. La langue italienne a tellement flotté entre les principes de l'étymologie et les entraînements de la prononciation, qu'elle a souvent sacrifié à toutes les influences en adoptant des formes multiples : mais il serait curieux que l'on abusât d'un de ses caractères pour faire de notre dialecte un jargon qui ne serait plus italien.

Ce principe aurait en outre le tort de fausser l'orthographe sans représenter la prononciation. Cette considération s'applique souvent aux variations des voyelles, et presque sans exception à celles des consonnes. On a vu que le son des voyelles est douteux dans certains cas, et ces cas ne sont pas les seuls. Nous avons représenté par un *j* le son que l'on fait entendre entre les voyelles des fausses diphtongues, ou que l'on substitue aux autres gutturales entre deux voyelles : en réalité c'est un son très mobile, ressemblant tantôt à un *j* italien, tantôt à un *h* légèrement aspiré, tantôt à un *g* à peine affaibli ; c'est ce son plus ou moins défini, plus ou moins aspiré, que la voix place naturellement entre l'émission de deux voyelles, et qui sert de transition à toutes les modifications des gutturales. La combinaison d'une gutturale avec un *h* ne figure en aucun cas l'articulation que nous avons considérée comme propre à la Corse, quoique on la retrouve en Italie.

Cette combinaison est donc bonne lorsqu'elle est d'accord avec l'orthographe italienne ; elle doit être évidemment rejetée lorsqu'elle ne représente rien du tout.

Les langues parlées peuvent se permettre de grandes licences, parce qu'elles ont pour interprètes la physionomie,

les regards et le geste. Tous les peuples usent et abusent de ce privilège. Mais les langues écrites doivent être fidèles à leur origine pour être intelligibles d'abord, pour se conserver ensuite. Nous en appelons à tous ceux qui ont lu nos poésies imprimées ; n'ont-ils pas éprouvé un grand embarras à comprendre ces compositions, où les éditeurs ont dénaturé notre langue, sous prétexte de la représenter fidèlement ? Une école moderne voudrait faire de l'orthographe une sorte de photographie de la parole : Sur cette boule inconstante, où chaque saison amène une nouvelle mode d'habit et d'accent, un pareil principe conduirait, en peu d'années, à la ruine des langues.

Terminons par une considération qui a une grande valeur à nos yeux. Les sons italiens peuvent présenter quelques différences accidentelles dans le dialecte corse ; mais tous s'y retrouvent sans exception. Ces variations ne sont donc pas le résultat d'une impuissance organique, comme celles que l'on trouve dans quelques provinces de l'Italie. Les Vénitiens, par exemple, ne peuvent pas prononcer le nom de leur ville d'une manière italienne ; ils disent *Venessia* au lieu de *Venezia*. Si les peuples, qui se sont toujours trop occupés de nous, nous avaient laissé le temps de nous occuper de nos affaires, notre dialecte se serait épuré et perfectionné en se fixant. Dans les conditions hostiles où il s'est développé, nous pouvons dire, avec fierté, qu'il est resté : comme notre caractère, au-dessus des destinées que les autres nous ont faites.

LOUIS CAMPANA

### CONCLUSION

Campana annonçait dans celui-ci un chapitre « suivant » qui n'a pas paru. Nous sommes donc en présence d'un travail inachevé, d'une étude sans conclusion.

Tel qu'il est, ce mémoire est très important par la date de sa composition : il est par exemple antérieur d'une trentaine d'années à celui de Pierre Lucciana (*Vattelapesca*) dont M. Ambrosi a commencé la publication dans le *Bulletin de A Lingua Corsa* (n° 14, 15 août 1924) ; il est important aussi par le nombre de remarques qu'il renferme et qui étaient presque toutes neuves pour l'époque. Nous avons fait au fur et à mesure les observations qu'elles soulèvent.

Nous aurons donc peu à ajouter aux pages qu'on vient de lire. Campana, on l'a remarqué, insiste surtout sur l'orthographe. C'est là en effet la question la plus importante qui se pose quand une langue est en train de passer de l'état de langue parlée à celui de langue écrite et de moyen d'expression littéraire. Cette question était intéressante en 1863 ; (Campana n'envisage guère que les éditions de *Voceri*). Elle l'est beaucoup plus aujourd'hui où les œuvres en langue Corse se multiplient et où il serait grand temps de subs-

tituer quelques principes orthographiques fixes à l'ignorance ou au caprice individuel des félibres, qui sont l'une et l'autre un obstacle à l'unification et à la diffusion de notre langue locale.

Sur ce point la pensée de Campana semble par moments flotter dans une indécision qui aurait sans doute disparu dans la conclusion absente. L'auteur commence par affirmer la pureté du dialecte corse, inférieure seulement à celle du toscan. Il semble conseiller d'écrire dans la langue de Florence quand il déclare que « les formes irrégulières, locales, accidentelles, personnelles quelquefois, doivent être considérées comme des anomalies et ne sauraient entrer dans un système de mots qui auraient la prétention de former une langue. » La pensée se précise ailleurs : « La langue parlée en Corse ne diffère de la langue écrite des savants que par la manière de prononcer les mots. Nous écrivons donc les mots corses avec l'orthographe italienne, *excepté dans la partie qui fait l'objet spécial de chaque règle particulière.* »

Ces règles particulières d'orthographe corse, Campana ne les énonce pas clairement, et nous avons essayé de les préciser chaque fois qu'elles pouvaient se déduire de son étude. Nous estimons que les « particularités » qu'elles expriment sont assez généralisées en Corse pour mériter d'être conservées. Cela ne signifie nullement « fausser l'orthographe sans représenter la prononciation ». Nous renoncerons volontiers à l'orthographe double ou orthographe de position que Lucciana admettait quand il écrivait *in Bastia et di Vastia* (cela pour  $b > w$  ;  $ghj > j$  ;  $br > wr$  ;  $gr > wr$ ) pour nous arrêter à une orthographe étymologique qui conservera la structure originelle du mot italique tout en respectant les contractions, réductions de diphtongues, archaïsmes, latinismes, etc. qui constituent le « génie particulier du dialecte corse » dont parle Campana, et nous croyons être d'accord avec lui en donnant une forme écrite appropriée à « ces caractères particuliers qui forment le génie du dialecte corse sans en altérer l'essence italienne » que nul ne songe à contester.

Y réussissons-nous ? Depuis trois ans déjà nos efforts tendent vers ce but. Nous devons avouer que jusqu'ici les résultats répondent assez peu à nos tentatives d'unification au moins partielle. Les quelques règles énoncées à titre d'essai, en attendant une législation plus étendue, ont été admises et commencent à être appliquées par un petit nombre d'écrivains qui ont bien voulu en reconnaître le caractère rationnel (la publication de l'*Annu Corsu* n'a pas eu d'autre but que de sanctionner et de développer ces acquisitions dans la voie de l'unité). Mais plusieurs autres, mûs par cet esprit d'indépendance si développé chez nous... ou par d'autres sentiments, sont rebelles au frein de la règle et s'entêtent dans leurs errements. D'autres provinces littéraires connaissent ces dissensions orthographiques. Saurons-nous les vaincre chez nous ? Il serait vraiment triste d'avoir à en douter.

Paul ARRIGHI.

## LA CORSE MILITAIRE

## Les Cousins de l'Empereur

sous le Commandement du Général baron de Coëhorn

par Xavier Poli

« C'est dans la brigade d'avant-garde du général Coëhorn que se trouvait le bataillon des **Tirailleurs Corses** surnommés *Les Cousins de l'Empereur* ». (1)

PARQUIN (Mémoires, p. 228).

De 1805 à 1808 le corps d'Oudinot n'était composé que de compagnies de soldats d'élite, grenadiers et voltigeurs des régiments et destinés, en certains cas, à remplacer la Garde Impériale. Mais, en 1809, cette troupe de choix n'avait plus de raison d'exister et l'Empereur imagina de convertir le corps d'Oudinot en une réunion de 4 bataillons, parmi lesquels étaient compris les tirailleurs Corses et les tirailleurs du Pô (2).

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1809, le bataillon passa donc au corps de réserve, commandé par le général Oudinot, et, dans le rapport du ministre en date du 28 Janvier, il figure comme ayant rejoint sa nouvelle garnison à Deux-Ponts.

Il comprend toujours neuf compagnies et les renforts qu'il a reçus portent son effectif à 933 hommes (3). Mais l'Empereur ayant prescrit la formation de douze nouveaux

(1) Les lecteurs de la *Revue* ont certainement conservé le souvenir de la perte irréparable que la Corse a éprouvée lorsqu'une mort prématurée lui enleva un de ses historiens le plus scrupuleux, Xavier Poli.

Dans la notice que nous avons consacrée, au début de l'année, (n° 25, janvier-février 1924) à ce regretté collaborateur, nous citons la lettre où il nous écrivait après la guerre : « Par miracle, le manuscrit de mon troisième volume a échappé aux Boches... » Et plus loin sa promesse : « Je vais vous envoyer un épisode intéressant de l'histoire des *Tirailleurs Corses* extrait du manuscrit de mon Tome III. » Ce que le destin ne lui permit pas de faire !...

L'héritier de ses précieux manuscrits a voulu pieusement réaliser la promesse de l'intègre historien et, grâce à lui, l'extrait de l'œuvre posthume que nous publions aujourd'hui, et qui est comme un monument élevé à la gloire des valeureux soldats qui composaient le corps des *Tirailleurs Corses*, fera connaître un chapitre du Tome III inédit de la remarquable *Histoire militaire des Corses au service de la France*, par Xavier Poli. (N. d. l. D.)

(2) Corresp. XVIII. p. 119. — (3) Etat du 9 Mars.

bataillons de marche, les tirailleurs durent fournir 120 hommes destinés à entrer dans la composition du 10<sup>me</sup> bataillon comprenant en outre deux compagnies du 26<sup>e</sup> Léger et 151 hommes des tirailleurs du 26<sup>e</sup>, de vieux camarades de combat. (1). L'effectif du bataillon corse se trouva donc réduit à 813 hommes, soit 90 hommes environ par compagnie (2), tous insulaires car l'Empereur veille à ce que « tous les conscrits corses soient envoyés aux tirailleurs corses (3) ». Aucun changement dans la constitution des cadres ; l'avancement dans les corps est rigoureusement conservé, et aucun vélite de la garde n'est nommé sous-lieutenant au bataillon (4)...

... Quoique enrégimentés, les tirailleurs Corses conservaient l'autonomie de leur administration et leur uniforme ne subissait d'autres modifications que la petite distinction qui différenciail le corps Oudinot. Du reste leur habillement était en mauvais état. « Faites-moi connaître d'où cela provient, écrivait l'Empereur à M. Dejean. Chargez un inspecteur aux revues de visiter le dépôt, et de s'informer pourquoi ce corps est si mal administré (5). » Cette lettre est datée du 22 Mars, et tout laisse à croire que les tirailleurs corses entrèrent en campagne sans avoir reçu d'effets neufs. Heureusement chaque homme a 60 cartouches, des pierres à fusil de rechange dans sa giberne, une solide baïonnette au bout d'un bon fusil, l'amour de l'Empereur et le culte de son drapeau. Les corses conservent leur aigle, dans un corps d'armée où tous les bataillons, les tirailleurs du Pô exceptés, ne possèdent que « de petits drapeaux d'un simple morceau de serge tricolore, portant d'un côté le numéro de la brigade et de l'autre le numéro du bataillon (6) » Il conserve, en outre, son excellent esprit de corps que l'Empereur et Masséna vont proclamer devant la grande armée toute entière. En 1809, — on peut l'écrire sans être taxé d'exagération, — le bataillon corse est un des plus solides et des mieux instruits du corps des grenadiers réunis. Evidemment, il faut le dire bien vite, il a des camarades de combat dignes de sa réputation. La 4<sup>e</sup> demi-brigade légère, à laquelle il appartient, comprend un bataillon du 26<sup>e</sup> léger et le bataillon des tirailleurs du Pô, tous enfants de la division Legrand et de la brigade Ledru dont les exploits faisaient l'admiration du 4<sup>e</sup> corps, un

(1) Saski, I. A. 9 et 13.

(2) Saski. Annexes 9 et 13. — (3) Corresp. XVIII, 166

(4) Ordre de l'Empereur du 11 Mars 1809, Saski I.

(5) Corresp. XVIII, 445.

(6) Corresp. XVIII, 525. Le drapeau des *Tirailleurs corses* devait porter l'inscription : « 4<sup>e</sup> demi-brigade » d'un côté et « tirailleurs corses » de l'autre.

des plus solides de l'armée impériale. A la tête de ces bataillons se trouve le colonel Salmon, un des plus brillants officiers des grenadiers d'Oudinot. Viennent ensuite, et plus haut, le brigadier général Coëhorn dont le nom est resté synonyme de vaillance et de courage, le divisionnaire Claparède un émule et un disciple de Lannes. Les Corses sont bien commandés, et bien encadrés. (1)

Le bataillon quitte ses cantonnements pour se rendre à Augsbourg en passant par Darmstadt, Heppenheim, Geinslingers, Ulm, Ganzbourg, Zumarshausen, Augsbourg ; du 14 au 25 février il avait ainsi parcouru une partie de la route bien connue par les vieux chasseurs d'Austerlitz. La guerre n'étant pas encore déclarée, les étapes n'étaient pas dures, d'autant plus qu'à l'arrivée, les officiers vivaient à la table de leurs hôtes, et les sous-officiers et soldats recevaient de l'habitant, indépendamment de leur ration de pain, au déjeuner, la soupe et l'eau de vie ; à diner, la soupe, dix onces de viande, des légumes et un demi-pot de bière ; à souper, des légumes et un demi-pot de bière.

Les « Tirailleurs corses » cantonnèrent dans les environs d'Augsbourg à Almünster et Alßing du 25 février au 9 Avril, date à laquelle un aide de camp de l'archiduc Charles faisait remettre à Davoust une déclaration officielle portant qu'il avait ordre d'avancer avec les troupes sous ses ordres et de traiter en ennemies toutes celles qui lui opposeraient résistance.

La guerre était déclarée.

Au début des hostilités, Napoléon n'avait pas encore quitté Paris. En son absence, le maréchal Berthier, major-général, plaça le général Oudinot sous les ordres du général Masséna, chargé de garder la ligne du Lech.

Dès le 9 Avril, la division Claparède se concentre à Sottines « pour s'y battre au besoin et se retirer sur le Bain. »

(1) Après avoir été affectés à la division Tharreau, les *Tirailleurs Corses* font définitivement partie de la 2<sup>e</sup> division du 2<sup>e</sup> corps sous les ordres du général Claparède.

1<sup>re</sup> BRIGADE, général Coëhorn :

2<sup>e</sup> demi-brigade (Colonel Lendy ; 1 bataillon des 17<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> légers,

4<sup>e</sup> demi-brigade (Colonel Salmon ; 1 bataillon du 26<sup>e</sup> léger,

Tirailleurs corses et tirailleurs du Pô.

2<sup>e</sup> BRIGADE, général Lesuire :

5<sup>e</sup> demi-brigade : 1 bataillon des 27<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup> et 50<sup>e</sup> de ligne,

6<sup>e</sup> demi-brigade : 1 bataillon des 59<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup> et 76<sup>e</sup> de ligne.

3<sup>e</sup> BRIGADE, général Ficatier :

7<sup>e</sup> demi-brigade ; 1 bataillon des 40<sup>e</sup>, 75<sup>e</sup> et 88<sup>e</sup> de ligne,

8<sup>e</sup> demi-brigade ; 1 bataillon des 64<sup>e</sup>, 100<sup>e</sup> et 103<sup>e</sup> de ligne.

Du 10 au 16 (1), nos troupes restent dans une expectative énervante, recevant à chaque instant des ordres suivis immédiatement de contre-ordres qui peignent admirablement le désarroi du commandant en chef. Mais le 17, Napoléon arrive à Donauverth et adresse un salut impérial à ses troupes sous la forme de proclamation :

A L'ARMÉE :

« Soldats ! le territoire de la confédération a été violé ! Le général autrichien veut que nous fuyions à l'aspect de ses armes et que nous lui abandonnions le territoire de nos alliés. J'arrive au milieu de vous, avec la rapidité de l'aigle !

« Soldats ! j'étais entouré de vous, lorsque le souverain d'Autriche vint à mon bivouac de Moravie. Vous l'avez entendu implorer ma clémence et me jurer une amitié éternelle. Vainqueurs dans trois guerres, l'Autriche a dû tout à notre générosité ; trois fois, elle a été parjure ! Nos succès passés nous sont un sûr garant de la victoire qui nous attend ! Marchons donc et qu'à notre aspect l'ennemi reconnaisse ses vainqueurs. »

Avec sa proclamation partait ses premiers ordres : Maséna devait marcher sur Aïchbach.

Le 18, le corps d'Oudinot se porte des environs d'Augsbourg à Schrobenhausen en passant par Aïchbach.

Le lendemain, à la pointe du jour, le général Oudinot levait ses bivouacs et se dirigeait sur Flaffenhoffen ; à 4 heures du matin, nous nous heurtions aux avant-postes autrichiens qui, refoulés par notre cavalerie, sont rejetés dans la place. Vers cinq heures, le major Scheibler, chargé de la défense, tente une sortie avec 6 bataillons, un régiment de dragons et un régiment de hussards. Le général Claparède déploie sa première brigade ; l'intrépide Coëhorn attaque avec son impétuosité habituelle. Les vieux soldats des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> demi-brigades donnent une nouvelle preuve de leur bravoure en repoussant les charges successives de l'ennemi : « les jeunes conscrits, encouragés par cet exemple réellement admirable font acte de bonnes dispositions » (2). Mais bientôt plus de 4000 Autrichiens menacent de nous disputer le passage ; Oudinot lance en avant la brigade Lesuire qui, en quelques minutes, culbute les Autrichiens et les oblige à se retirer laissant sur le terrain 60 morts et 260 prisonniers. Nos pertes s'élevaient à une cinquantaine d'hommes tués ou blessés dont six tirailleurs corses.

(1) A l'armée d'Italie le 16 Avril, le chef de bataillon Paolini du 52<sup>e</sup> se distingue particulièrement en faisant avec succès plusieurs charges contre la cavalerie ennemie ; rallie plusieurs fois son bataillon dispersé et fait sa retraite en bon ordre. Au passage de la Piave et à la bataille de Wagram, il donne de nouvelles preuves de son courage. (Sabretache 1908, p. 461). — (2) Oudinot à l'Empereur.

La poursuite continua très vive, malgré la grande fatigue des troupes engagées dans des chemins affreux, que les pluies avaient rendu presque impraticables, mais les ordres étaient trop précis pour s'arrêter ne fût-ce qu'un instant : « Vous suivrez mes premiers succès ; vous ne pouvez vous en dispenser sous aucune considération. » Le soir la division Claparède bivouaquait sur la route de Freysing « fatiguée mais pleine de zèle pour le service de leur souverain ».

Le 20 Avril, au matin, Masséna avait concentré ses quatre divisions autour de Flaffenhoffen, en les plaçant sur les trois directions de Meustadt, Freysing et Au : la division Charreau sur la route de Meustadt, et la division Claparède dans les environs de Freysing. Mais, vers 10 heures, un ordre de l'Empereur prescrivait au commandant du 2<sup>e</sup> corps de se transporter avec ses deux divisions sur Meustadt par Geisenfeld. Ce mouvement n'était pas prévu. Pour l'exécuter, les troupes de Claparède déjà engagées la veille, auraient dû s'imposer des fatigues excessives ; le duc de Rivoli trancha la difficulté en gardant cette division, et en donnant à la place la division Bonnet qui se trouvait dans la direction indiquée.

La division Claparède se trouva ainsi momentanément sous les ordres directs du Maréchal Masséna.

Dans l'après midi du 20 Avril, la division Claparède marche sur Freysing qu'excédée de fatigues elle a atteint vers six heures du soir ; la brigade Coëhorn s'installe au bivouac de Langenbach, sur la route de Moosburg, protégée sur son front et sur son flanc gauche par les grandes gardes des Tirailleurs Corses et des Tirailleurs du Pô.

Le lendemain, avant le jour, Masséna fait occuper Moosburg par la cavalerie légère et pousse Claparède sur la route de Landshut, sans lui donner aucune instruction. Aux portes de la ville sur la rive droite de l'Isar, nos cavaliers sont arrêtés par une violente fusillade des Autrichiens.

Le général Coëhorn n'a pas un moment d'hésitation : à la tête des Tirailleurs, il marche à l'attaque de la position ; malheureusement le général de division jugea inopportun de prendre l'offensive sans l'Ordre du Maréchal. Il prescrit donc à sa première brigade de suspendre son mouvement et de se borner à faire surveiller les Autrichiens par une ligne de Tirailleurs. Cette inaction de quelques heures sauva l'armée d'Hiller attaquée sur l'autre rive par l'Empereur.

Masséna n'arriva devant Landshut que dans l'après-midi. au moment où les divisions Morand et St-Hilaire victorieuses pénétraient dans la place. Il fait alors avancer la division Claparède qui, dans son mouvement sur Landshut fait 500 prisonniers dont plusieurs officiers.

La brigade Coëhorn avait fait 36 lieues en trois jours, malgré les fatigues excessives et toutes les privations auxquelles ces marches terribles donnaient lieu. Le 22 Avril, de grand matin, elle se rendait de Landshut à Ratisbonne, sur la rive gauche de l'Isar.

Malgré toute sa diligence, elle ne peut arriver à temps pour prendre part à la sanglante bataille d'Eckmühl, où le général Cervoni trouva une mort glorieuse. Dès le commencement de l'affaire ce brave examinait avec le Maréchal Lannes une carte qu'ils tenaient chacun de leur côté ; un boulet la traversa et étendit le général raide mort. Le Maréchal témoignant de vifs regrets, pour lui-même, à cause de leur ancien attachement, et pour la France qui perdait un de ses meilleurs défenseurs, s'écria cependant : « Heureuse mort ! » Effectivement, Cervoni n'avait pas eu un instant de souffrance (1).

Le 23 Avril la division Claparède lève ses bivouacs d'Egglshaim et se rend en toute diligence à Sträubing par Mosheim et passe la nuit sur les deux côtés de la rive de Passau. Le lendemain, elle atteignait Plattling et en repartait le 25 de bon matin pour aller bivouaquer aux environs de Vilshofen ayant parcouru 70 kilomètres en deux marches.

Le 26 Avril, à quatre heures du matin, la division Claparède, avant-garde du corps d'armée reprend sa marche sur Passau. A notre approche, l'ennemi évacue la ville, laissant à Irunstadt cinq cents croates commandés par un major qui a mission de s'opposer au rétablissement du pont de l'Isar, détruit en partie afin d'empêcher le passage du 4<sup>e</sup> corps d'armée. Jugeant impossible de s'emparer de vive force d'un passage changé en véritable précipice et fortement défendu par des maisons crénelées, le duc de Rivoli donna l'ordre au général Coëhorn de s'embarquer sur le Danube avec 600 hommes, de descendre le fleuve jusqu'au dessous d'Irunstadt et d'y débarquer pour aller attaquer ce faubourg et à en déloger l'ennemi. En même temps, il plaça les tirailleurs corses et ceux du Pô à l'entrée du pont, pour fixer l'attention des Autrichiens (2).

Des troupes braves et vigilantes gardiennes de l'honneur ne restent pas longtemps en face de l'ennemi, sans manifester le désir de marcher à l'attaque. Spontanément d'intépides tirailleurs impatients d'essayer le feu d'un adversaire invisible, s'offrent au commandant Morandini pour forcer le passage, sans attendre le résultat de la manœuvre du général. Le commandant donne son consentement. Immédiatement, les volontaires guidés par un sergent, héros obscur dont nous n'avons

(1) Pelet II, p. 98. — (2) Pelet II, p. 186.

pu retrouver le nom, s'élançant sous une grêle de balles, à travers les débris du pont. Sautant, un à un, d'une poutre à l'autre, ils franchissent « comme des furieux », les deux plus larges travées, sur deux longerons, disposés à deux mètres l'un de l'autre, et sur chacun desquels un homme avait de la peine à se tenir debout. Malgré le feu constant de mousqueterie, ils atteignent la rive droite de l'Isar. Sans s'arrêter, ils pénètrent dans les maisons pour y faire prisonniers 400 Croates qui tiraient des fenêtres. Nous n'avions perdu que trois hommes (1).

Dans l'après-midi, le général Coëhorn poursuit pendant deux lieues plusieurs pelotons ennemis, dispersés dans les bois voisins, dans la direction de Skarding.

A sept heures du soir le pont était rétabli ; le reste de la division Claparède le passa à neuf heures du soir « Nous sommes maintenant sur le territoire des contre-frères écrivait le général Coëhorn. »

A la suite de ces opérations, le Maréchal Masséna adressait à l'Empereur la lettre suivante :

Passau 28 Avril 1809

Sire,

Si l'intention de V. M. est de me retirer la division Claparède, je la supplie de vouloir bien me donner *les bataillons Corses* et du Pô, que je mettrai dans la division Boadet qui n'a que trois régiments. Ce sera un véritable cadeau que je tiendrai de V. M.

MASSÉNA.

La valeur et le courage des enfants de la Corse hautement consacrés par l'enfant chéri de la victoire, voilà un brevet de vaillance dont nous avons droit d'être fiers à jamais.

Le 27, vers midi, les Troupes de Masséna sont réunies à Scharding, dont le pont fut rétabli ; la division Claparède prend position entre Scharding et Süben : la Tête de colonne (brigade Coëhorn) à Süben, la queue à l'embranchement des routes de Linz et de Braunau.

Le 28 Avril, le duc de Rivoli apprenant que l'ennemi restait en position entre Braunau et Scharding prescrivait au général Claparède de poster sa 1<sup>re</sup> brigade avec trois pièces d'artillerie légère sur Dierischofen ; A Obernberg, les tirailleurs atteignent l'arrière garde autrichienne et lui font une centaine de prisonniers. Le 29 et le 30, nos régiments restent sur leurs positions, et se bornent à pousser des pointes d'exploration sur les routes. Le corps d'armée occupait une zone de cinq à six lieues, et pourtant le ravitaillement demeurait difficile : « Le pays est désert, et ce ne sera qu'à Efferding, à 4 lieues de Linz, que nous trouverons des ressources. » (2)

(à suivre)

Xavier Poli

(1) Journal du général Chambarlhac, dans Sasaki III. 141.

(2) Mémorial militaire du Colonel de Castillay, dans la Sabretache, 1902, p. 342. Parquin 228.

## DOCUMENTATION HISTORIQUE

## Documents inédits

Concernant la Corse et les Corses  
en 1815 et en 1816

Les pièces qui vont être publiées ci-après, bien qu'indépendantes les unes des autres, concourent toutes, plus ou moins directement, à l'histoire de la Corse pendant une période particulièrement attachante. Elles ont surtout l'avantage d'être inédites et peuvent fournir une utile documentation à ceux qu'intéresse cette époque de transition.

Arthur CHUQUET, membre de l'Institut.

— I —

## Jérôme Bonaparte

La pièce suivante intitulée : *Commandements et campagnes du général Jérôme Bonaparte*, retrace exactement et de façon complète les services du plus jeune des frères de Napoléon dans l'armée de terre. Sans doute fut-elle écrite par Jérôme lui-même ? (1)

1806. — Parti de Dresde dans le courant d'octobre pour prendre le commandement en chef du corps auxiliaire de la Confédération du Rhin.

1807. — Passé au commandement en chef du 9<sup>e</sup> corps formé le 5 janvier ; n'a pris possession que le 14 mars ; a fait les sièges de Breslau, de Schweidnitz et de Glatz ; a été nommé général de division le 14 mars et a été payé sur le pied de guerre jusqu'au 30 septembre.

Nommé roi de Westphalie le 1<sup>er</sup> octobre.

1809. — Commandant en chef le 19<sup>e</sup> corps de l'armée d'Allemagne à Erfurt ; est rentré à Cassel après le traité de Vienne.

1812. — Commandant en chef titulaire du 8<sup>e</sup> corps d'armée (Westphalien) en mars. (Le général Vandamme commande ce corps immédiatement et subordonnement).

Le 30 avril, le roi Jérôme qui est à Varsovie, est investi par l'Empereur du commandement supérieur des 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> corps composés des Polonais, des Saxons et des Westphaliens.

Le 16 juillet, Napoléon ayant confié le commandement de ces trois corps au prince d'Eckmühl, le roi Jérôme quitte l'armée et se retire aux eaux de Neundorfen Westphalie.

1813. — Le contingent Westphalien, considérablement réduit, forme la 37<sup>e</sup> division d'Infanterie. Le roi de Westphalie qui est resté dans ses Etats pendant la campagne, se retire sur le Rhin au moment de la retraite de l'armée française et ne prend aucune part aux deux campagnes de Saxe et de France.

(1) Ajoutons qu'il avait été fait général de division le 14 mars 1807 et qu'il devint maréchal de France le 1<sup>er</sup> janvier 1850.

1815. — Arrivé à Avesnes le 10 juin, il prend le commandement de la 6<sup>e</sup> division d'Infanterie du 2<sup>e</sup> corps, Reille commandant en chef.

— II —

### Une lettre de l'île d'Elbe.

Quand et où Napoléon reçut-il cette lettre ? on ne sait ; mais, en tous cas, il la reçut et elle lui fut écrite le 6 mars, de Porto-Ferrajo, par ce Lapi qu'il avait nommé gouverneur de l'île d'Elbe. Lapi savait « l'heureux débarquement » de l'Empereur ; il félicite le souverain et il a foi, ou comme il dit, il *confie* dans les « glorieux exploits » de Sa Majesté.

Porto-Ferrajo, 6 mars 1815

Sire, le 5 mars, à 11 heures du matin, une partie du convoi qui a transporté Votre Majesté, ayant abordé dans ce port, il nous a apporté la consolante nouvelle de l'heureux débarquement de Votre Majesté dans le territoire de la France. Les habitants l'ont apprise avec le plus grand transport de joie et l'île continue à jouir de la plus grande tranquillité.

Je crois ne devoir point laisser ignorer à Votre Majesté que les ports de la Toscane et de Piombino ont mis la quarantaine pour les bâtiments de l'île d'Elbe. Peut-être cela a été fait pour nous priver de la communication avec le continent.

Quoi qu'il en soit de ces nouvelles dispositions, nous attendons et attendrons le tout avec intrépidité et ne confions que dans les glorieux exploits de Votre Majesté.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect le très humble, très obéissant et très fidèle sujet,

le gouverneur de l'île d'Elbe, comte LAPI.

— III —

### Paolini et le 41<sup>e</sup> régiment de ligne

A la suite d'ordres et contre-ordres, le 41<sup>e</sup>, parti de Périgueux le 12 mars, finit par arriver le 24 à Blois où il prend la Cocarde nationale au milieu de l'enthousiasme de la population, et son colonel Paolini demande la faveur de le conduire à Paris « Voir notre Auguste Empereur ».

I

*Paolini à l'Empereur.* — Blois, 24 mars 1815

Sire, le 41<sup>e</sup>, parti de Périgueux le 12, vient d'arriver à l'instant dans cette ville et apprend avec enthousiasme votre heureuse arrivée à Paris. Plein du souvenir de votre auguste personne, il renouvelle le serment de fidélité, et déjà tous les signes qu'on nous avait forcés de prendre, ont disparu au cri de : Vive l'Empereur !

II

*Paolini à Davout.* — Blois, 27 mars 1815

Les deux premiers bataillons du 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, complétés à 500 hommes chacun, reçurent ordre de partir de Périgueux le 12 mars pour se rendre à Riom.

Arrivé le 14 à Limoges, contre-ordre de se diriger sur Montargis et de marcher sans séjour ; arrivé le 22 à La Ferté, nouveaux contre-ordres pour me diriger sur Blois où je suis arrivé le 24 au soir.

Tous ces contre-ordres fatiguent beaucoup mon régiment et, malgré l'obligation qu'il sentait de ne pas s'écarter de la discipline militaire, il ne manifestait pas moins le désir ardent de prendre la cocarde tricolore et de marcher pour se rendre à Paris au devant de notre auguste Empereur. Une heure après son arrivée à Blois, il prit la cocarde nationale : ce qui excita l'enthousiasme des habitants de la ville et des autorités qui imitèrent son exemple.

Depuis ce moment, nous attendons avec impatience les ordres qu'il plaira à Votre Excellence de nous donner et que M. le général Montbrun m'a dit avoir sollicités.

Le régiment vous supplie, Monseigneur, de nous faire passer, s'il est possible, par Paris afin de nous procurer le bonheur de voir notre auguste Empereur et d'obtenir notre aigle que les circonstances nous avaient forcés d'envoyer dans cette capitale.

— IV —

### Lettre de Jean-Baptiste Galeazzini.

Jean-Baptiste Galeazzini était un ami de jeunesse de l'Empereur qui l'avait employé de 1803 à 1810 à l'île d'Elbe comme commissaire général et qui le nomma, le 6 avril 1815, préfet de Maine-et-Loire (voir Arthur Chuquet, *Jeunesse de Napoléon, II*, p. 301). C'était disait l'Empereur, un homme très fin, très capable de suivre les intrigues qui se tramaient dans l'ouest. La lettre de Galeazzini frappa vivement Davout ; « elle prouve, écrivait-il le 22 mai à Napoléon, combien les secours doivent être importants et leurs mouvements rapides » et il ordonnait sur le champ à Evain de tenir deux batteries prêtes à partir.

*Galeazzini à Davout. — Angers; 20 mai 1815.*

L'insurrection de la Vendée a pris un tel caractère de gravité que l'on porte en ce moment à 25.000 hommes le nombre d'insurgés dans l'arrondissement de Beaupréau. Cette ville, celle de Cholet sont en leur pouvoir ; Chemillé y est peut-être en ce moment. Nous n'avons point de troupes, point d'artillerie à opposer à ce torrent qui peut déborder à chaque instant sur Angers, sans que nous puissions leur opposer de résistance. De leur côté, les anciens Chouans se lèvent dans l'arrondissement de Segré et sur les points des départements limitrophes de celui de Maine-et-Loire qui furent jadis le théâtre de leurs dévastations. Il est certain que ce département et ceux qui l'entourent sont dans un péril imminent si le gouvernement n'y envoie sans le moindre délai des forces imposantes. Notre position est tellement alarmante qu'il n'est plus possible de répondre de la sûreté de ces contrées. Des troupes, des munitions sur le champ, ou tout est perdu ! Car le peu de garde nationale qui existe à Angers, serait hors d'état de s'opposer à une attaque qui serait hasardée par les insurgés avec d'autant plus de confiance qu'ils seraient forts de leur nombre et de notre dénûment absolu. On assure qu'outre les armes que beaucoup d'entre-eux avaient déjà, il

a été jeté environ 3.000 fusils sur la côte, qui ont été recueillis par des bandes et distribués. On dit que 25 à 30 émigrés ont aussi débarqué pour commander et consommer l'organisation. On fait marcher de force les habitants qui veulent rester tranquilles. C'est ainsi que l'insurrection étend ses moyens. Mais elle perdrait bientôt de sa consistance si on lui opposait des troupes et de l'artillerie, parce que tous les hommes qui ne sont qu'entraînés, resteraient chez eux. Je vous supplie de mettre ce rapport sous les yeux de Sa Majesté. Il n'y a pas un instant à perdre.

*Galeazzini à Davout.* — Angers, 7 Juin 1815.

Monseigneur, la position du département de Maine-et-Loire est toujours très critique. L'insurrection se propage sur la rive droite de la Loire. Les bandes parcourent les communes à une très petite distance d'Angers, et, loin d'augmenter, comme nous devions l'espérer, nos moyens de répression sont, à partir de ce matin, réduits à rien par le départ de M. le lieutenant général commandant l'armée de la Loire et de toutes les troupes sous ses ordres pour d'autres points de l'Ouest.

Il nous avait été annoncé dans ces régions des forces importantes. Déjà ce bruit et la petite quantité de troupes qui étaient arrivées, avaient jeté l'inquiétude parmi les insurgés. Mais bientôt ils surent qu'il n'en venait plus et ils reprirent courage. Ils ne tarderont pas à savoir que nous sommes totalement abandonnés à nos propres forces, et ils accroîtront en confiance, de tout ce que vont en perdre les habitants fidèles au gouvernement. Si cette fâcheuse situation se prolonge, il est difficile de prévoir les funestes conséquences qu'elle peut avoir pour le pays et pour la tranquillité générale, surtout dans un moment où l'incertitude des grands événements militaires qui se préparent aux frontières, soutient l'espérance des dissidents qu'il eût été très important de réduire avant le commencement des hostilités.

Nous n'avons jamais eu sur ce point de l'insurrection plus de 4 à 5.000 hommes effectifs tandis qu'il en aurait fallu au moins le double pour obtenir des résultats satisfaisants. Les insurgés qui nous entourent, conclueront de la courte apparition de cette insuffisante armée que le gouvernement n'a pas le pouvoir de leur en opposer davantage. Ils oseront alors hasarder des coups de main sur des points principaux et, s'ils réussissent, le découragement s'emparera des citoyens qui ne seront plus appuyés par la force militaire. Qui sait alors ce que pourrons devenir nos plus grandes villes, malgré le bon esprit qui les anime ? Les grandes populations sont toujours composées d'éléments hétérogènes ; les insoucians, les malintentionnés y sont en grand nombre et lorsqu'il s'agit de se montrer, de courir des hasards, les rangs s'éclaircissent et la résistance devient nulle. Au contraire si les habitants se sentent soutenus par des troupes, tout le monde est entraîné et forcé d'agir, et la malveillance est comprimée.

Il est impossible d'espérer que ce département ne devienne pas en entier la proie des insurgés, si le gouvernement n'y envoie sans délai des forces respectables et stationnaires. Je ne peux trop répéter cette vérité. Les habitants dévoués à la patrie seconderont avec zèle les militaires ; mais ce zèle sera nul si on les abandonne à eux-mêmes parce qu'ils n'ont pas assez de confiance dans leurs propres forces. D'ailleurs dans les troubles civils, chacun méconnaît les dispositions de son voisin et rien n'atténue le courage comme cette défiance. Ce n'est qu'avec de la troupe de ligne que l'on pourra tirer parti de l'armement des citoyens ; ce n'est qu'avec son concours que l'on pourra espérer de conserver le pays. Je réclame à cet égard avec instance votre intervention près de sa Majesté. Les moments sont pressants.

En vous faisant cet exposé, Monseigneur, je n'omettrai pas de vous assurer que la garde nationale d'Angers est pleine de dévouement, de zèle et d'énergie ; elle n'a pas besoin d'être électrisée, mais seulement secondée. De mon côté, je ne perds aucune occasion de soutenir la bonne disposition des esprits sur tous les points.

J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que le courrier du 5 de ce mois a été arrêté entre le Mans et la Flèche. J'ai lieu de conjecturer que celui d'aujourd'hui, venant par la même route a éprouvé un sort pareil, car il est deux heures après-midi, il n'est pas encore ici, et il aurait dû arriver de grand matin. Il importe ou que l'on assure la route ou que, jusqu'à nouvel ordre, tous les courriers nous parviennent par Vendôme et Tours (1). *(à suivre)*

---

## LES ILLUSTRATIONS DE LA CORSE

### Paolo Maria Mariotti Evêque de Sagone

Et pius est patria facta referre. — Ov. Trist.

Le XVII<sup>e</sup> siècle, a été le dernier de la cruelle oppression subie par la Corse. Au milieu des agitations, des luttes et des discordes, sans cesse entretenues par les puissances rivales, industrie, sciences et arts ne pouvaient progresser ; aussi, bien que la Corse ait eu d'innombrables héros, n'a-t-elle pu compter à ce moment-là, un seul littérateur, un seul savant, un seul grand peintre, ni même d'illustres hommes d'Eglise. La faute en est au gouvernement génois qui avait frappé nos compatriotes d'interdiction pour ces fonctions.

Dès que l'accès de certaines fonctions leur a été possible, ils ont montré qu'ils ne méritaient pas l'exclusion dont ils

---

(1) Note de Davout : « Les mouvements que va faire le lieutenant général Lamarque, en remontant la rive gauche de la Loire, le rassurera. »

avaient été frappés. Le personnage dont nous allons essayer de tracer la biographie, l'abbé Paolo Maria Mariotti, fut en effet appelé à l'Evêché de Sagone à la suite des réclamations continuelles et justifiées, par lesquelles les Corses ne cessèrent jamais de harceler le gouvernement génois, qui se plaisait à leur refuser ces satisfactions. Les nationaux observaient avec raison, qu'il en était parmi eux qui exerceraient aussi bien que les Génois, les mêmes fonctions. En 1741, les revendications étaient devenues pressantes et avaient trouvé un appui auprès du ministre de France, le Cardinal de Fleury. Deux évêchés étant devenus vacants, la cour de Rome y nomma le chanoine Massei (Nebbio) et l'abbé Mariotti (Sagone) au grand dam et mécontentement des Génois.

L'abbé Mariotti était né à Volpajola, village de la pieve de Costera, comme nous le démontrerons par la suite. Mais la date de sa naissance nous est inconnue, et il est presque impossible de la retrouver, les archives de la Mairie et de l'Eglise de cette époque ayant été détruites. Sur sa prime jeunesse la tradition locale n'a rien retenu. Rares aussi sont les livres qui traitent de cette partie de sa vie. De plus les listes chronologiques des Evêques Corses que nous avons pu consulter n'enregistrent même pas son court épiscopat.

Néanmoins nous pensons pouvoir affirmer qu'après de premières études, qui avaient montré sa vive intelligence, sa famille avait fondé sur lui, de grandes espérances. Dans leur réalisation elle fut aidée par un oncle du jeune Paolo Maria, l'abbé Carlo Saverio Mariotti, théologien distingué et prêtre éminent, qui habitait Rome. Il appela auprès de lui son neveu qui ainsi put continuer et parfaire son instruction dans cette ville, foyer de la Science Sacrée. Là, les jeunes prêtres étaient plus à même de se rendre utiles à l'Eglise en y acquérant plus de science et de vertu. D'ailleurs il ne lui eut pas été possible de parachever ses études en Corse car notre île manquait alors de tout établissement d'instruction.

Ses fortes études allaient lui permettre de briguer de hautes fonctions. Si le futur Evêque de Sagone, était aussi instruit que son camarade de promotion, le Chanoine Massei, son instruction était fort grande, car ce dernier était selon M. de Maillebois « plus instruit qu'il n'appartient à un Corse ».

L'abbé Mariotti commença par exercer les fonctions de confesseur de religieuses. A. Rossi dit de lui qu'il était « da molti anni a Roma Confessor di monache, e noto al papa Benedetto XIV. » Ces fonctions lui avaient procuré, dans la Haute Société Romaine d'alors, de belles relations, qu'il conserva. C'est ce qui contribua à faire de lui, obscur évêque corse, le directeur de conscience, d'une dame Cenci (d'antique et noble famille), comme l'établissent des lettres de cette dame, trouvées dans les archives de la famille Mariotti.

La nomination à l'Evêché de Sagone, ainsi que celle du chanoine Massei à celui de Nebbio, produisirent en Corse le plus heureux effet.

« La nomination de ces deux ecclésiastiques, écrivait M. de Malbois au Cardinal de Fleury, à ces deux évêchés de l'île, où les peuples n'en avaient pas vu de leur nation depuis près de deux cents ans, y a fait un effet singulier, elle y rend le ministère de votre éminence, ainsi que l'autorité du Roy, mémorable et respectable à perpétuité. Les réjouissances de cette ville (Bastia) et de plusieurs autres endroits de l'île ont duré trois jours, pendant lesquels les poitrines Corses, se sont épuisées à qui crierait le plus fort : Viva la Francia ! ».

Mais d'autre part, si les nationaux étaient en joie, les génois ne dissimulaient pas leur mécontentement. Dans une lettre d'un agent de France à Gênes cela est bien noté.

« Les deux évêques sont arrivés ici (Gênes) de Rome, on les a bien reçus du moins en apparence... on est bien persuadé que les Génois dissimulent à leur égard. » (1).

La réponse à cette lettre note mieux l'humeur génoise :

« C'est avec raison que vous doutez de la sincérité de l'accueil fait aux deux nouveaux évêques Corses. Les Génois n'ont pas dissimulé à Rome tout le mécontentement qu'ils avaient de leur choix ».

Ces nominations simultanées n'avaient pas eu l'heur de plaire aux oppresseurs encore habitués au règne du bon plaisir. Cet échec des Génois est le commencement des mésaventures qu'ils ne cesseront d'essayer jusqu'au jour proche, où ils seront boutés hors du pays. Les quelques citations que nous avons faites nous font prévoir, de la part du gouvernement de Gênes, aigri par cet insuccès, des vexations de toutes sortes pour rendre leur ministère plus dur aux nouveaux prélats.

L'abbé Mariotti promettait de bien remplir le ministère dont il avait été investi, car c'était un homme bon et très pieux. Sous la plume des historiens qui ont parlé de lui, et en particulier de Rossi, l'expression qui revient constamment est celle de *buon, il buon vescovo, il buon prelato*. C'est déjà une belle qualité, on le constatera d'autant mieux qu'une de ses premières démarches va être un acte de miséricorde.

Il adressa une lettre au Cardinal de Fleury, (2) pour lui demander la grâce d'un soldat français, Jean Durantet, qui avait

(1) Correspondance des Agents de France à Gênes.

(2) Voici un passage de cette lettre qui se trouve dans la correspondance des Agents de France à Gênes : « Questa gloria, mi dà l'onore, che io come uno di questi, indegno Vescovo di Sagona, umile alla gentillezza e benignità di vostra Eminenza, questo foglio significandole amilmente che il primo atto da me esercitato... sia riuscito in favore di un nazionale francese... »

fut l'armée génoise. Bon et humble, tels sont les traits saillants de son caractère. Et si, à cause de sa bonté foncière, il s'est laissé jouer par les ruses des génois, ce n'est pas une raison pour le traiter « d'uomo da nulla » comme le fit le patriote bastiais Marengo, qui avait été son occasionnel homme d'affaires. (1)

Parlons maintenant de ce que fut son court passage à l'Évêché de Sagone, où il a voulu jouer un rôle actif pour le bien de la Corse. Ce rôle ingrat qu'il s'était imposé (il prêchait l'apaisement à ses compatriotes, et demandait pour eux aux Génois justice, paix et bien-être) lui a coûté la vie.

Dès son intronisation le commissaire Spinola, s'adjoignit le bon évêque, pour essayer, avec son concours, de remédier au désordre qui régnait alors. Une telle mission n'allait pas sans danger pour l'évêque, et ne pouvait avoir d'heureux résultats ; il ne le vit pas. (2) Comme il était facile de le prévoir Mgr Mariotti échoua, ce qui le rendit suspect « di non volontà » dans l'esprit des Génois.

Par la suite, lorsque Stefano Veneroso, fut nommé Commissaire d'Ajaccio, il arriva en Corse avec les instructions des Collèges, qui déterminaient quelle contenance les évêques devaient avoir à l'égard des populations, lors de leurs visites pastorales. Rossi, rapporte dans ses *osservazioni*, qu'à ce moment là « il piu preso in mira fu il Vescovo Mariotti, forse perché piu facile o meno aweduto alle viste politiche del senato. » Plus loin il ajoute : « lo zelo del bene, lo rese aquella facilità che tanto gli fu fatale. »

C'est en septembre 1741 qu'il commença ses visites pastorales dans le diocèse de Calvi. Les balanins à qui s'étaient joints de nombreux chefs corses de la dernière insurrection, reçurent avec joie et enthousiasme leur évêque. Il avait à leurs yeux le mérite d'être un compatriote. S'adressant aux chefs rebelles, il leur parla avec bonté, mais aussi avec fermeté, pour que tous se soumissent à la Sérénissime République. Les chefs acquiescèrent, en faisant observer qu'une semblable soumission ne durerait pas longtemps avec les génois qui ne voulaient pas entendre parler de leurs justes revendications, et moins encore y faire droit. L'évêque les pria maladroitement de formuler par écrit leurs doléances. Ce qu'ils firent (3).

(1) Voir *Procès des Patriotes Bastiais* (Société de S. de la Corse).

(2) Voir *Osservazione* Tome VIII « La prima potea osservarla la nelli spiriti inaspriti dei nazionali e con tai ragioni... »

(3) A. Rossi, *Osservazioni storiche*, tome VIII, les doléances comprenaient : Prix du sel comme aux temps de Sampiero. Liberté des armes à feu. Diminution des tailles. Tous les évêchés aux Corses. Université à Corté.

Ce fut une des raisons pour lesquelles Mgr Mariotti fut suspecté de travailler contre la République, ces doléances ayant paru exagérées.

Entre temps l'évêque était également chargé de nouvelles missions par Spinola qui applaudissait à son zèle.

Au commencement de l'année 1742, malgré un édit fulminant du Commissaire, qui ordonnait l'élection des « *pro curatori* », les populations demeuraient insensibles. Ce fut alors que Spinola, recourut à l'Evêque Mariotti, qui était venu le voir à Bastia, où il l'avait reçu avec tous les honneurs dus à un évêque, et avec toute la déférence que devait avoir un serviteur de la Sérénissime pour un Corse qui avait bien mérité sa reconnaissance. L'évêque devait obtenir trois choses : décider les chefs des deux Balagnes à écrire des lettres, des lettres d'obédience au même Spinola, et les populations de la Terre du Commun à élire des « *procuratori* » et à rendre les armes à feu. L'évêque y réussit parfaitement. Le Commissaire fit part de cette bonne réussite aux Collèges qui notant la grande influence de l'évêque, allaient désormais exiger de lui toujours de nouveaux efforts, en mettant sur le compte de la mauvaise volonté, le refus d'accepter leurs demandes.

(à suivre)

J. F. MATTEI-TORRE.

---

## LE TOURISME ANGLAIS EN CORSE

---

### Studies in Corsica, Sylvan And Social.

par JOHN WARREN BARRY.

---

J. W. Barry attendit plus de huit ans pour publier ce qu'il intitule, non sans quelque emphase, ses *études Corses* qui sont surtout des souvenirs. Il était parti d'abord pour un court voyage avec l'intention très nette et très limitée d'étudier la végétation ligneuse de la région littorale de l'Europe du Sud ; et puis, l'île, sans doute, l'avait séduit et il y était revenu en septembre 1882, pour ne la quitter qu'à la fin de février 1885, faisant d'Ajaccio son quartier général et séjournant, l'été, dans trois villages de l'intérieur qu'il ne nomme pas. Alors, le sujet primitif de ses études s'était élargi. Doué de facultés d'observation incontestables, il s'était laissé tenter, comme tant d'autres, par l'histoire corse, par la langue, les mœurs et s'était cru obligé d'en traiter, en amateur un peu, naturellement. Ces digressions, qui permirent à Barry d'ajouter quelques chapitres à son livre, n'ajoutent rien à son intérêt. Mais le critique pourra retenir, de ce

---

(1) Dom. Ph. Marini. Bulletin de la Société des Sciences (1920).

volume d'apparence un peu sec, les intéressants chapitres sur la vie ajaccienne et sur le maquis.

— I —

Certes, les sujets ne sont pas nouveaux, mais Barry a bu-riné pour nous, de la figure de la capitale insulaire, d'amu-santes eaux-fortes. Ce pince-sans-rire a dit, non sans finesse, tout ce qu'il en pensait. Le premier contact fut décevant. C'est la règle. Attiré en Corse, en partie, par la réputation de nos admirables « Eaux et Forêts », quand, dépassé les Sanguinaires, il ne vit qu'un chaos de montagnes, sans que la lorgnette pût lui révéler un tronc d'arbre, il se crut devant la désolation de quelque bruyère écossaise, et en ressentit quel-que ennui. Mais Ajaccio, bientôt, se révélant à tous ses sens à la fois, le rappela à la réalité et aux saines notions de l'humour.

Les habitudes des Ajacciens, dit notre homme en subs-tance, ne sont pas toujours agréables. Ils font trop de bruit et crient trop fort. Et puis leurs escaliers sont dégoûtants, (c'était en 1882), car ils sont ouverts aux enfants et aux chiens, et les habitudes des uns sont celles des autres. Il faut donc les gravir le mouchoir au nez et l'œil au pied, et dans toute une gamme de parfums.... Que voici donc, si l'on peut dire, une délicieuse entrée en matière ! Vite, notre homme s'y fit. Il découvrit que les fenêtres corses ne sont pas faites pour fermer, mais par contre que les cheminées, quand on peut leur trouver quelque combustible, se doivent de fumer à discrétion. La première découverte était faite, la seconde sui-vit bientôt. A Ajaccio, ce n'est pas à la maison qu'il faut vi-vre, c'est dans la rue.

Grâce à leur climat égal et charmant, les Ajacciens, re-marque Barry, réalisent l'idéal du philosophe. Ils savent pro-fiter de leurs loisirs. Et ce qui est plus beau encore, c'est que la moitié de la population a des loisirs à occuper. Un peu perplexe devant cette constatation, l'auteur anglais cherche à se l'expliquer. Sa sagacité le sert. S'il y a tant d'hommes de-hors, c'est que les femmes travaillent, c'est que la plupart des boutiquiers, qui ne sont là que pour le décor et non pour faire fortune, passent plus de temps dans la rue qu'au comp-toir, et à la terrasse des cafés que dans la rue. Et surtout c'est que la plupart des Ajacciens sont fonctionnaires, l'ont été, ou le seront.

« Vous dites, observe Barry savoureusement, que si vous aviez été Anglais... Allons donc vous plaisantez... Si les Corses étaient devenus Anglais, ils seraient tous morts de faim. L'union avec la France fut leur salut. »

Qu'importe que les arts et les sciences les attiren peu ? Les habitudes de forum et de place publique les appellent à

bien d'autres emplois. Cette vie ajacienne, cette existence de péripatéticiens, où l'on marche beaucoup, mais dans un espace restreint, à la façon des officiers de quart, peut se comparer à la vie à bord d'un grand navire ; les méthodes employées pour tuer le temps y sont identiques. Est-ce à dire que les Ajacciens en particulier et les Corses en général, se sentent peu attirés par le labeur ? Que non pas. Non seulement, ils battent les Parisiens à la promenade, puisqu'ils réussissent à mettre deux heures pour se rendre du square Napoléon à la Barrière, mais ils les battent encore sur d'autres terrains. Leur école de discussion politique n'a pas de concurrente. C'est de leurs forums soi-disant désœuvrés qu'ils partent à la conquête de la République française.

— II —

Je soupçonne fort les excellents consuls Shortt et Jervis, alors en exercice en Corse, et les vieux résidents britanniques d'Ajaccio, d'avoir soufflé à Barry quelques unes de ces remarques piquantes qu'il sut agréablement de tant d'humour. Elles sont vraies, et les Corses dont l'ambition légitime s'échauffe sur tant de simplicité digne et de contentement, n'ont jamais trouvé qu'il fallût s'en offusquer. Au contraire. Ce n'est pas eux, en tout cas, je gage, qui emmenèrent notre Anglais au maquis.

Car, comme tant d'autres méridionaux, ils sont, dit-il, en général peu enclins à admirer la nature ; et leur indifférence devant ses spectacles est proverbiale. Barry le découvrit seul au cours de randonnées qu'il nous compte par le détail et qui durent beaucoup amuser ses amis ajacciens. Devant ces côtes rocheuses, qui lui rappellent l'Ecosse et la Bretagne, mais une Bretagne qui serait lumineuse, laborieusement il découvre, dans le maquis, la lande, puis plus qu'une lande, des charmilles, puis enfin, — l'expression est pittoresque — une forêt sans bois. Ses digressions sur l'habitant du maquis : merle, moufflons (il voit dans le mouton sauvage le symbole du caractère corse) ou bandits n'a rien de bien original. Mais les lignes qu'il consacre à ses ennemis : bergers, charbonniers, fabricants de pipes, sont instructives, et j'aime assez, malgré leur air pseudo-scientifique, les analyses esthétiques qu'il en donne. Il comptera, par exemple, douze plantes différentes aux vingt mètres carrés, notera la beauté des dessous granitiques apparaissant dans l'éclat des feuillages, contre un ciel d'azur et une mer indigo, de quoi exaucer le désir des coloristes les plus ardents, il remplira de plantes corses une boîte qui parfamera sa maison d'Angleterre ; ou bien il prendra la peine de suivre les fleurs dans leur ronde annuelle, mois par mois. Voyez-

le se pencher sur le maquis embaumé : en janvier, ce sont les cloches de cire de l'arbousier, la bruyère de neige ; les fleurs pourpre de la lavande attirent les abeilles sur les pentes ensoleillées et les riches panicules du laurier-tin étonnent celui qui s'égare dans les coins ombreux. Tout cela dure jusqu'en mars puis il se fait un grand changement : le maquis s'enflamme du jaune d'or des cytises et, plus haut, de la note plus rougeoyante des genêts épineux. Des ides d'avril aux ides de mai, les cystes sont en fleurs, leurs églantines, leurs roses des rochers, qui rappellent celles de Palestine, sont jaunes, blanches, rouges, et jusqu'à la fin d'avril, le maquis ajaccien semble un parterre. L'incendie s'apaise jusqu'à la mi-juin, entretenu cependant par l'innombrable floraison des herbes, puis les pentes sèches s'ornent des fleurs blanches de la myrte tardive, et dans les plaines d'alluvions, arbres et buissons se drapent aux tresses voluptueuses des clématites. Du milieu de l'été jusqu'en octobre, pas de pluie et le maquis est mort. Mais aux premières ondées tout repart, c'est le premier printemps, dont l'éclosion gagne des cimes aux plages, à l'inverse du second printemps, qui gagne de la mer aux montagnes.

On voit, par ces quelques lignes, quel souci de vérité anime l'auteur au cours de son ouvrage. Qu'il se soit mépris sur l'étendue de ses connaissances et l'amplitude de ses recherches, cela est fort possible. On peut s'étonner, par exemple, qu'un homme qui a vécu trois ans en Corse et qui se réclame des sciences botaniques, ait pu nous donner des pages quelconques sur le vocatif dans le dialecte insulaire et ne pas dire un mot des forêts corses. Les Ajacciens l'emmenèrent-ils faire les cent pas sur le pont de leur bateau-forum ? Se laissa-t-il gagner au doux farniente ? C'est peu probable, bien que possible. La vérité, c'est que tous les voyageurs ne sont pas des poètes, ni tous les touristes anglais des illuminés. Certés, j'aime mieux suivre Lear avec son crayon, l'insensé Forester et son ami Biddulph, Cowen le malchanceux. (1) Mais contentons nous de ce que ce consciencieux nous apporte.—Observateur intègre, quoique limité, voyageur sagace sinon inspiré, Barry constitue sa petite part de vérité à l'enquête énorme que la Corse a suscitée dans le monde qui parle anglais. Remercions-le sincèrement d'un travail honnête.

Paul CHAUVET.

(1) Voir les analyses des ouvrages de ces trois auteurs dans les numéros suivants de la *Revue de la Corse* : Lear, *Journal of a Landscape Painter in Corsica* (n° 21, mai-juin 1923) ; Forester, *Rambles in Corsica*, (n° 8, mars-avril 1921) ; Cowen, *six weeks in Corsica* (n° 6, novembre-décembre 1920).

## ANECDOTES HISTORIQUES

### Une intervention de la Comtesse du Barry A propos de la Corse

Cette intervention se produisit en 1768 : si elle demeure de peu d'importance pour l'histoire de la Corse, elle marque une date dans celle de la France.

Une première expédition de Corse, que dirigeait le Marquis de Chauvelin, ami du Roi, prit fin sur un désastre ; dans le temps que le Duc de Choiseul, Ministre de la Guerre, en préparait une deuxième, il reçut, à Paris, une visiteuse que lui recommandait l'un de ses amis. Elle lui dit qu'elle avait confié toute sa fortune à un nommé Nallu qui avait eu, comme entrepreneur de vivres, des fournitures pour la Corse, et le pria de lui conserver un intérêt dans la régie des vivres qui devait approvisionner les dix-huit bataillons que l'on envoyait dans l'île. Choiseul lui représenta qu'il paraissait que ce Nallu ne fut pas en état de faire face à une entreprise beaucoup plus considérable que la précédente et que, de surcroît, il était impossible qu'il dérogeât en sa faveur à la décision d'ordre général qui, pour cause de sûreté et d'économie, substituait la régie à l'entreprise. La visiteuse insista à ce point que Choiseul dut la congédier avec quelque honnêteté, et lui conseiller de voir l'intendant des armées Foulon. Cependant, peu de jours après, il reçut une lettre de la même femme, signée « Vaubernier », qui prétendait ne s'être pas bien expliquée dans sa première conversation et demandait un nouveau rendez-vous. Choiseul lui fit répondre qu'elle vint le voir, le lendemain à Paris. La femme n'y manqua point, et lui parla de la même affaire. L'accueil du Ministre fut si réservé, et Foulon lui donna, tout de même, si peu d'espoir qu'elle ne laissa pas de craindre un insuccès ; mais elle ne se tint pas pour battue. Elle s'aventura à plaider elle-même sa cause devant le Roi, et Louis XV vit, pour la première fois, à Versailles, à propos de son intérêt dans les vivres de Corse, Jeanne Bécu, alias Vaubernier, que son mariage avec le complaisant Guillaume devait faire Comtesse du Barry.

Choiseul apprit, bientôt, que sa visiteuse passait ses nuits, à Compiègne, avec le Roi. Dans ce moment, put-il penser qu'il payerait de l'exil à Chanteloup de n'avoir pas voulu marcher dans son orbite, lorsqu'elle devint la maîtresse déclarée, et de s'être essayé à détourner d'elle le Souverain ?

LÉON ORDIONI.

Substitut du Procureur de la République à Bordeaux.

## ETUDES ÉCONOMIQUES

### L'assainissement de la Côte Orientale

#### IV. — Entretien et exploitation (1)

Une fois réalisé l'assainissement des riches plaines de la Côte Orientale, il faudra maintenir les résultats obtenus et cela ne s'obtiendra ni sans peine ni sans argent. D'une part, il n'y a pas d'exemple que onze millions de travaux subsistent sans qu'on les entretienne, d'autre part des dépenses seront à faire pour le fonctionnement d'une partie des installations.

Le service d'exploitation et d'entretien devra comprendre deux sections : la section adductions d'eau et la section assainissement proprement dit.

La première section s'occupera d'entretenir en bon état les captages, les conduites et les fontaines, et de veiller au bon fonctionnement des filtres et usines élévatrices s'il y en a. Elle disposera comme personnel d'un agent technique de l'hydraulique agricole, d'un garde assermenté par réseau de conduites, d'un cantonnier par installation filtrante qui sera chargé d'assurer la préparation du sable destiné à régénérer les filtres et de faire les prélèvements pour les analyses périodiques, et enfin de mécaniciens si, comme il est probable dans certains cas, on prélève l'eau potable dans la nappe souterraine.

La deuxième section aura sous les ordres d'un autre agent technique, à assurer le curage des fossés, rigoles et canaux de colatures dans les périmètres assainis, le fonctionnement des groupes motopompes pour l'évacuation des eaux nuisibles, le débouquement des embouchures ; elle disposera pour cela d'un matériel de dragage léger et facilement transportable et comme personnel elle comprendra des cantonniers pour l'exécution et la surveillance des travaux de curage et des mécaniciens pour les engins mécaniques.

Au service central qui sera dirigé par un ingénieur à Bastia, se trouvera un commis comptable et un expéditionnaire-dessinateur, composant le petit bureau indispensable. En outre et directement rattaché à cet organisme central, il sera nécessaire de prévoir un petit atelier pour les réparations courantes et un camion léger qui servira aux transports de matériel.

En principe c'est le Département qui aura la charge d'assurer le fonctionnement de ce service. Cependant l'Etat devra y participer car il y a des dépenses qui, bien qu'annuelles, ressortissent au capital de premier établissement. Par exemple, l'Etat chargé d'assécher un marais, au lieu de le combler, décide de l'assécher par pompage ; il est certain que le fonctionnement même de cette pompe doit rester à la charge de l'Etat et sera à prélever sous forme d'annuités versées au Département sur les fonds affectés par le Parlement à l'assainissement de la Côte Orientale. Ce qui restera à la charge du Département sera l'entretien même de la pompe, c'est-à-dire son maintien en bon état de fonctionne-

(1) Voir livraisons précédentes, Nos 24, 25 et 27.

ment, mais il n'aura à payer ni le mécanicien qui la fera marcher, ni l'essence ou l'huile lourde, ou l'électricité qui alimentera son moteur. La meilleure formule pour cette collaboration sera sans doute qu'en fin de travaux une subvention annuelle forfaitaire soit allouée par l'Etat au Département.

Quant au personnel, il sera plus économique pour le Département de faire appel au personnel de l'Hydraulique agricole qui existera longtemps encore dans le Département. La rémunération de ce personnel par le Département se fera soit sous forme d'indemnités forfaitaires soit sous forme d'honoraires.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le Département aura d'assez lourdes charges à assurer le jour où la Côte Orientale sera assainie. La question de savoir comment le Département récupérera ces dépenses, qui en principe devraient être supportées par les intéressés eux-mêmes, n'a qu'une médiocre importance, car du développement économique de la Côte Orientale doit résulter pour la Corse entière une ère de prospérité générale qui sera sous forme indirecte le paiement des dépenses consenties par le budget départemental.

Nesa-Rosni, Ingénieur de l'Hydraulique agricole.

## Deux plantes alpestres en Corse

Il est peu de localités en France continentale où l'on ne rencontre quelques Corses. Ils sont assez nombreux en Bourgogne où la *Revue* est lue par un certain nombre d'abonnés. Le *Bulletin de la Société d'Horticulture*, de Dijon, dans son numéro de mai dernier, s'est occupé de deux plantes rapportées de la Corse par un de ses enfants devenu avocat dans cette ville. Le secrétaire général de la Société, M. L. Tixier, nous montre, par son compte-rendu, l'ignorance où l'on est encore de notre grande île dans la capitale de la Bourgogne qui, cependant, possède une colonie Corse. Nous reproduisons les extraits suivants de cette notice scientifique :

« Ici, dit-il, nous connaissons très peu la Corse ; seuls ses habitants qui s'expatrient assez facilement nous sont connus (1). Quant à la vie intime de cette région, nous n'en savons que par les romans, c'est-à-dire que nous ignorons complètement la Corse.

Au point de vue topographique la Corse présente une sorte d'arête principale formée par le prolongement de la chaîne des Alpes qui se poursuit à travers la Sardaigne et la Sicile. L'ensemble forme un massif montagneux avec des pics assez élevés (jusqu'à 2.800 mètres environ).

Il y a donc, pour répondre à cet aspect montagneux, toute une flore spéciale qui n'a été étudiée que par quelques rares botanistes, ne craignant ni le mal de mer, ni les difficultés du voyage (2), qui se sont dévoués à la flore de la Corse.

Grâce à l'amabilité d'un ami corse, j'ai pu avoir deux plantes alpines qui indiquent nettement que les montagnes de la Corse sont d'une belle élévation et que ce ne sont point des rochers d'opéra comique.

Ces deux plantes, qui autrefois étaient classées, dans le groupe *Gna-*

(1) Encore une preuve de la singulière conception que l'on a de la Corse. S'expatrie-t-on quand on passe d'un département dans un autre ? (N. d. l. D.)

(2) C'est ainsi que l'on fausse le jugement populaire en présentant une excursion en Corse comme un voyage plein de difficultés. (N. d. l. D.)

*phalium*, sont désignées par les botanistes modernes sous les noms de *Hélichrysum* et d'*Antennaria*.

Ancien *Gnaphalium lanatum*, l'*Hélichrysum rupestre* est une plante vivace de la France méridionale; les feuilles sont très étroites, lancéolées, couvertes de poils sur les deux faces, ce qui leur donne un aspect laineux et argenté...

L'exemplaire qui fait l'objet de cette note et dont la hauteur ne dépasse pas 4 à 5 cent. a été recueilli dans la haute vallée du Prunelli à une altitude d'environ 1.600 mètres. Un célèbre botaniste, Fabre, qui avait escaladé le Monte Rotondo, l'avait baptisé *immortelle des frimas*.

Cette plante, nettement alpine, vit essentiellement dans les fentes des rochers où le peu de terre végétale qui s'y accumule suffit à sa végétation. C'est grâce à la chaleur intense qui rayonne des rochers au moment précis où la plante doit fleurir que les fleurs atteignent une belle dimension d'un coloris aussi vif.

La deuxième plante est encore un *Gnaphalium*. Ce type, vulgairement appelé « Pied de chat » possède des tiges courbées de 8 à 10 cent. les feuilles radicales, laineuses en dessous; les fleurs qui se montrent en juin-juillet sont blanches ou roses.

Les exemplaires qui m'ont été soumis ont été recueillis à quelques mètres en contre-bas du sommet du Monte Renoso (2.357 mètres). Par suite des vents, dominant dans la région, c'est à quelques cent. à peine que s'élève la plante dont l'aspect rabougri indique que la neige couvre ces montagnes pendant une grande partie de l'année. Cette plante ne vit pas comme l'*Hélichrysum* dans les fentes des rochers mais sur la partie formant plateau où elle forme un tapis assez compact qui doit offrir à la floraison un coup d'œil unique.

Comme conclusion, je remercie l'ami qui a bien voulu m'apporter des échantillons de ces plantes, ce qui m'a permis d'attirer l'attention sur deux choses bien distinctes : les plantes alpines d'une part qui méritent d'être plus connues grâce à leur rusticité dans leur emploi pour l'ornementation des rocailles et, d'autre part, la Corse. Je signale à nos amis ce pays bien ignoré et dont la connaissance approfondie ravirait d'aise les excursionnistes et plus particulièrement les botanistes, car il faut bien dire que les touristes actuels pensent surtout au paysage, à grimper un sentier abrupt, à faire fonctionner un Kodak ; mais bien peu se souviennent des merveilles que la nature leur offre sous forme de plantes ou d'animaux. »

L. TIXIER.

---

## NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES

### Mer belle aux Sanguinaires

Notre collaborateur M. J.-B. Marcaggi, l'auteur de *Fleuve de sang et des Voceri de l'île de Corse, aujourd'hui épuisés, de la Genèse de Napoléon, du Guide L'île de Corse, etc.*, vient d'écrire un nouvel ouvrage qui se placera à côté des œuvres recherchées de son auteur.

*Mer belle aux Sanguinaires* retrace les phases d'un roman d'amour entre une Toulousaine, Madame Seillette, et un jeune Ajaccien, Jacques Tramoni, au milieu des somptueux paysages corses et nous donne une physionomie de la Corse affinée d'aujourd'hui. Le volume paraîtra en février 1925 ; c'est donc une primauté que nous offrons aux lecteurs de

la Revue en leur faisant connaître un passage inédit de ce roman non encore paru (1).

....Ainsi devisaient Madame Seillette et Jacques Tramoni, en marchant le long de la route des Sanguinaires qui épouse les sinuosités de la côte. Ils croisaient de nombreuses personnes qui prenaient la précaution de rentrer en ville avant le coucher du soleil pour éviter l'abaissement brusque de température. Les collines situées à droite de la route s'enveloppaient de pénombre, mais le golfe restait éclatant de lumière. Ils étaient un peu las lorsqu'ils arrivèrent sur la petite place qui entoure la Chapelle des Grecs. Ils s'assirent sur la bordure du mur qui limite la place du côté de la mer et leurs regards se portèrent à l'entrée du golfe.

À l'horizon, le soleil irradiait comme un globe incandescent ; au ras de la mer, il projetait une ligne de feu aveuglante ; les Sanguinaires se profilaient sur un fond doré : la grande Sanguinaire était accroupie comme un monstre antédiluvien et les petites Sanguinaires s'égrenaient à la suite, en masses noires, aux lignes sinueuses ; des rayons de soleil horizontaux traversaient le feuillage vert des eucalyptus de la petite place, et allaient éclairer, tout au loin, les maisons basses de la vieille ville s'avancant en presqu'île sur la mer, le clocher jaune et le dôme gris de la cathédrale.

Insensiblement, le globe de feu s'abaissait à l'horizon ; l'éclairage des maisons de la vieille ville diminuait d'intensité, s'éteignait ; le rideau doré du fond du golfe, au contraire, augmentait d'éclat, prenait des tons pourprés d'incendie ; le soleil ressemblait à un ardent foyer de métal en fusion, Madame Seillette et Jacques Tramoni ne pouvaient pas en soutenir l'éclat : des milliers de petits cercles violets leur dansaient devant les yeux de l'avoir fixé un instant. Puis, le soleil plongea dans les flots, et l'obscurité s'abattit dans le golfe. Il ne restait de lumineux que le rideau aux tons orangés et pourpres qui barrait l'horizon ; il se dégradait lui-même rapidement, prit la teinte noire qui enveloppait toutes choses. Un petit vent froid se leva et les secoua de leur torpeur.

— Il vaudrait peut-être mieux rentrer, Madame, dit Jacques Tramoni, la température baisse, et je crains que vous ne preniez froid...

— Oui, allons-nous en, il est plus prudent de rentrer.

Ils se mirent en route. Comme Madame Seillette gardait le silence, Jacques Tramoni demanda :

— Eh bien, Madame, avez-vous été intéressée par notre coucher de soleil ?

— Trop. J'étais étreinte par un sentiment d'angoisse en voyant apparaître et mourir si rapidement des formes et des couleurs éclatantes, en prenant conscience de la brièveté des choses. . .

— La fin d'un beau jour laisse, en effet, une impression de tristesse indicible.

— J'étais obsédée, à la vue des Sanguinaires, par une phrase qui m'avait frappée, il y a longtemps, quand j'étais petite fille, que j'avais lue dans un journal, au bulletin météorologique, et ainsi conçue : *Mer belle aux îles Sanguinaires*. Vous ne sauriez croire combien j'ai concentré de rêveries autour de cette phrase énigmatique ; je subissais l'attrait de ces

(1) *Mer belle aux îles sanguinaires*, formera un volume in-16 de 300 p. environ sur papier vergé bouffant, caractères elzévir, titre en deux couleurs. Prix 7 francs. Nous parlerons dans le prochain numéro d'une tragédie corse du même auteur : MILIA.

deux expressions contradictoires ; *iles sanguinaires* et *mer belle*. Je les situais, les Iles Sanguinaires, dans des régions chimériques, celles-mêmes des contes de fées, et voici que je les ai devant moi, se détachant en petits îlots vaporeux, dénués de mystère.

— La réalité n'est jamais, hélas ! à l'échelle de nos rêves.

— Je serais très désireuse de les voir de près.

— Je crains que vous n'ayez une nouvelle déception. Il vaudrait mieux laisser à certains souvenirs leur halo de mystère. Toutefois, je ne demande pas mieux que de vous accompagner. Il y a onze kilomètres d'Ajaccio à la Parata ; la promenade ne peut se faire qu'en voiture, et il faudrait partir tout de suite après déjeuner.

— Merci bien, je vous prierai, un après-midi bien ensoleillé, d'avoir l'obligeance de m'accompagner jusqu'aux Iles Sanguinaires.

Ils marchèrent pendant quelques minutes sans mot dire ; l'ombre du crépuscule devenait plus dense ; le vent froid les pénétrait ; ils accélérèrent leur allure.

— Savez-vous, Madame, dit Jacques Tramoni, pour amorcer la conversation, que Napoléon, jeune officier d'artillerie, faisait de longues promenades sur la route des Sanguinaires avec son frère Joseph, et ils ne rentraient à Ajaccio, comme dit le Roi Joseph, dans ses *Mémoires*, qu'à la « nuit close ».

— Je serais curieuse de savoir quelles rêveries suggérait à ce jeune homme de vingt ans, l'harmonieux golfe d'Ajaccio.

— Il était fervent admirateur de Rousseau ; il goûtait la nature avec les élans de son imagination orientale, avec sa « sensibilité exquise » comme dit le Roi Joseph, mais ses conversations avaient surtout pour objet les institutions des peuples et il se préoccupait de définir les vérités et les sentiments à inculquer aux hommes pour les rendre heureux.

— Il a dû, sans doute, avec le frémissement de ses vingt ans, associer les paysages du golfe d'Ajaccio à des figures de femmes, à quelque hardie Ajaccienne.

— Ou ne lui a connu aucune amourette à Ajaccio. Certes, il a dû recevoir l'offrande de regards timides et passionnés, mais il n'a pas su ou il n'a pas voulu les percevoir : dans son cœur brûlant il n'y avait place que pour sa famille, la patrie et la liberté !

— Comment, il n'y a pas une jeune fille, à Ajaccio, qui ait capté, ne fut-ce qu'un seul instant, les regards du jeune officier d'artillerie Bonaparte ?

— Aucune.

— Ce jeune homme du vingt ans, au visage fiévreux, et au cœur sec, était un petit monstre. Je l'exécère.

— Il ne faut pas juger, Madame, les hommes de génie sur la mesure des petits collégiens, ni même sur la commune mesure, dit Jacques Tramoni en souriant. Veuillez, au surplus, ne pas dire trop de mal de mon compatriote qui est peut-être un peu mon parent.

— Et si j'en disais du mal ?

— Je vous déclarerais la *vendetta* !

— Pour ne pas encourir votre ire, je fais amende honorable et je me hâte de vous déclarer, Monsieur, que le jeune officier d'artillerie Bonaparte était un très aimable et très gentil garçon... Bien mielleux, bien sucré !

Ils se regardèrent, le visage moqueur, et ils éclatèrent, tout d'un coup, d'un éclat de rire sonore. Ils étaient arrivés sur la place du Diamant, et ils se séparèrent à regret.

J.-B. MARCAGGI.

## Barbabanca l'Anticone

M. l'Abbé Carlotti (Martinu Appinzapalu), infatigable dans ses productions littéraires en dialecte corse, vient de donner une nouvelle édition de **Barbabanca l'Anticone** (l'Ancêtre). La légende de l'Anticone est divisée en neuf chants : 1° *La Bergerie* (arrivée de Barbabanca avec ses neuf enfants). 2° *La Manne* (une Manne miraculeuse couvre les pâturages). 3° *La Neige* (une avalanche détruit la bergerie). 4° *Savaghju* (installation dans un nouveau pâturage). 5° *La nouvelle Bergerie* (lutte contre les bêtes sauvages). 6° *Le Temple* (l'Ancêtre construit un temple à neuf côtés, chacun de ses neuf enfants élevant le sien). 7° *Le pommier merveilleux* (il pousse sur la tombe de l'ancêtre et ses pommes ont neuf côtés). 8° *Les bœufs blancs* (les Sarrazins ayant tout détruit, les habitants de Vivario veulent relever le sanctuaire ; deux bœufs blancs en apportent nuitamment les pierres). 9° *Saint-Pierre*. (Ainsi fut élevé le sanctuaire où l'on voit neuf côtés). Dans cette édition, imprimée à Pise, chaque chant est suivi d'un glossaire avec la traduction du mot en français pour faciliter l'intelligence du dialecte. On regrette toutefois que le rapport du mot dans le texte et dans le glossaire ne soit pas précisé par un chiffre. Néanmoins on ne peut que féliciter l'auteur de *Barbabanca*, qui est aussi celui du *Lessicu Comparativu*, de ses efforts multipliés pour la diffusion du dialecte corse.

## Une opinion de la Presse parisienne

*Nous extrayons du grand journal quotidien de Paris, La Presse, un article du critique littéraire Paul Mathieux, paru le 24 août 1924.*

*L'auteur y fait l'éloge de deux revues régionalistes dont l'une est la Revue de la Corse. Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître à nos abonnés l'opinion d'un des critiques les plus réputés de la Presse parisienne sur la publication à laquelle ils veulent bien accorder leur concours.*

Dans nos provinces paraissent un certain nombre de revues, dont la collection forme un miné d'une richesse et d'un intérêt surprenants. Rédigées par des erudits, que passionne l'histoire locale, elles publient des documents sur le passé, les mœurs, les coutumes, le dialecte de la région, qui présentent un attrait autrement vif et réel que les articles, les chroniques, les nouvelles ou les romans qui remplissent les pages de maintes revues parisiennes, ayant une clientèle considérable et une flatteuse réputation.

En quittant Paris pour la Bretagne, j'ai emporté les derniers numéros de deux publications, paraissant dans des régions bien différentes et fort éloignées l'une de l'autre, mais ayant ce trait commun de révéler le même attachement profond à des traditions émouvantes et le même culte jaloux pour les gloires locales. L'une est la *Revue de la Corse*, l'autre est la *Revue du Bas-Poitou*.

La première, fondée il y a cinq ans par M. A. Clavel, paraît à Paris. Elle a été, récemment, honorée d'une subvention accordée par le Conseil général de la Corse ; celui-ci n'a pas gaspillé l'argent qu'il alloue à cette publication. La *Revue de la Corse*, rédigée par une élite de collaborateurs que M. A. Clavel a eu l'habileté de grouper autour de lui, est en train de mener à bien une œuvre importante : elle s'efforce de préciser, en la dé-

gageant de ses côtés légendaires, l'histoire de l'antique Cynros, marquée par tant d'épisodes, glorieux ou fragiques, et d'où émergent tant de belles figures de capitaines, d'aventuriers, de marins, dont les plus curieuses ne sont pas toujours les plus connues.

La Corse est fière, et elle a le droit d'être fière, d'avoir donné le jour au plus prodigieux conquérant des temps modernes ; mais elle a produit aussi des héros qui ont lutté avec une ardeur jamais lassée et une énergie farouche pour la libérer du joug des Génois : l'histoire de leur lutte forme une sombre et merveilleuse épopée ; il appartient à la *Revue de la Corse* d'en relater les traits principaux ; ses collaborateurs s'y emploient avec un zèle pieux et une compétence éprouvée.

.....

Pour créer de telles revues, pour les faire vivre et les développer, pour leur consacrer son temps, sa peine et son argent, *sans espoir de profit*, il faut avoir au cœur, profondément enraciné, l'amour éperdu de la « petite » patrie et les moyens de réaliser l'œuvre entreprise. C'est sans doute parce que cette dernière condition fait souvent défaut (1) que l'on compte en province si peu de périodiques ayant le caractère et le programme des Revues de la Corse et du Bas-Poitou. — PAUL MATHIEUX.

## QUESTIONS CORSES



### 50. — L'historien Corse Pierre Cynrée serait-il un plagiaire ?

Notre historien national Pierre Cynrée, qui a travaillé comme prote à l'édition de l'Hérodote, en latin, de Laurent Valla, éditée à Venise en 1474, se serait approprié en parlant des poissons de l'étang de Biguglia, un passage d'Hérodote sans en citer l'auteur. Il est soupçonné d'avoir copié littéralement la traduction de Valla. Nous voudrions être renseigné sur l'existence de ce plagiat.

Le passage litigieux est au second livre d'Hérodote N° 93, (Edition Schweighaenser). Le passage de Pierre Cynrée est à la page 68 de l'édition Grégory ; il commence par les mots : *Sed qui nutriuntur*, et finit par les mots *sed feminarum*. Nous insistons particulièrement sur le mot *recurvando* qui se trouve dans le passage de Cynrée.

Quelque correspondant de la *Revue* pourrait-il s'assurer de l'existence de ce plagiat ?

J. P. MATTEI TORRE.

### 51. — Qu'est devenu le Susini du fort de Ham ?

Je lisais dernièrement dans une histoire concernant le prisonnier de Ham :

« Entre les derniers individus condamnés à aller peupler Lambessa, il en est un qui fut, dans la Citadelle de Ham, le domestique du prince Louis Bonaparte et de M. de Persigny, c'est un Corse nommé Susini. »

Pourrait-on me fixer sur la famille de ce compatriote et sur ce qu'il advint de lui-même à la suite de l'évasion de son ancien maître qui devait devenir l'Empereur Napoléon III ?

UN BONAPARTISTE AJACCIEN.

(1) Les « moyens » auxquels fait allusion l'auteur de cet article n'existent malheureusement pas pour la *Revue de la Corse*... c'est pourquoi elle ne cesse de demander à ses lecteurs d'assurer son existence par une contribution volontaire, comme le font les *Amis de la Revue*, et par une continuelle propagande.

### 52. — Sait-on où sont les mémoires laissés par le bandit Gallochio ?

On parle beaucoup des bandits corses depuis quelque temps. L'un des plus célèbres, Gallochio (et non Galloccio), de son vrai nom Antomarchi (Joseph) était né à Ampriani où l'on parle toujours de ses « malheurs », de son courage, de sa probité et même de sa piété. Il fut tué en 1845, regretté de tous ceux qui le connurent. Excepté, peut-être, de ses ennemis ? La « Gazette des Tribunaux » de l'époque contient de plus amples renseignements auxquels ont puisé plusieurs chroniqueurs, mais ce qu'on ne dit généralement pas, c'est que Gallochio aurait bien laissé « des Mémoires » intéressants, paraît-il, écrits en Italien. Quelque lecteur de la *Revue* pourrait-il nous en donner des nouvelles ?

Félix de CYNOS

### 53. — Quel est le prete Poverino du Nebbio ?

Dans une étude sur le prêtre corse, le sacerdoce et la religion, il est fait mention du fameux *prete Poverino du Nebbio*,

« Comme ayant organisé une légion de défenseurs nationaux contre « l'envahisseur... »

Et c'est tout. Quel était l'envahisseur ? Les Génois ? les Allemands ? les Français ? serait-il possible de mieux connaître ce fameux prêtre afin de raviver sa mémoire puisqu'il semble avoir joué un rôle patriotique dans l'histoire de la Corse ?

J. A. MORERI.

Un nouvel abonné, après s'être procuré la collection des années antérieures de la *Revue*, nous adresse la lettre suivante que nous pensons pouvoir reproduire intégralement :

« Monsieur le Directeur, Parmi les très intéressants articles auxquels votre excellente *Revue* régionaliste a donné le jour, il en est une série que j'ai particulièrement remarquée. Vous avez eu, en créant la rubrique des *Questions Corses*, une lumineuse idée. Instruire sous une forme peu pédantesque, et on pourrait même dire agréable et facile, tel semble avoir été votre but. Aussi la devise que vous avez adoptée n'a pas dû manquer d'attirer des lecteurs à la *Revue de la Corse*.

Vous voulez bien me permettre une simple observation qui n'est pas, croyez-le bien, celle d'un grincheux, car j'approuve hautement votre initiative ? Vous avez pensé que les questions ainsi posées, dans l'intérêt de vos lecteurs, trouveraient facilement des réponses. Je ne doute pas qu'il y ait parmi eux des érudits et des curieux des choses de la Corse ; beaucoup, certes, auraient pu fournir d'intéressants renseignements, mais ils ne se sont pas donné cette peine, car les réponses contenant des précisions historiques ou biographiques auraient dû être beaucoup plus nombreuses.

Il est regrettable que vous n'avez pas été suivi aussi complètement dans cette voie qu'on pouvait le supposer, mais peut-être qu'un appel à tous nos compatriotes, instituteurs et professeurs, prêtres et fonctionnaires, retraités ou autres, les engagerait à s'y intéresser davantage. S'ils voulaient s'en donner la peine, et quelle peine ! car n'est-ce pas plutôt un plaisir ? — vous pourriez alors naviguer à toutes voiles vers cet idéal, vers cette instruction populaire que vous aurez eu l'honneur de propager, avec le concours et la bonne volonté de tous ceux qui ont pu apprécier la fermeté et la tenacité que vous avez montrées en poursuivant jusqu'ici votre idéal patriotique. Croyez bien, monsieur le Directeur que je tâcherai de vous y aider avec tout mon dévouement.

Votre nouvel et désormais fidèle abonné, G. D. »

## Ajaccio à Noël

Tous les éléments ont obéi à la Nature en ce lieu prédestiné à la noblesse, choyé de beauté. La mer qui, par-delà les monts, est si fûtée et si batailleuse, si câline à la fois et si rude, le Maître, ici, l'a enrobée de promontoires, de collines, qu'il a façonnées comme le potier fait l'argile, en bosses rondes, en lignes gracieuses, courbes comme des seins. Docile à son ordre, la terre a encerclé l'onde et embrassé le flot, entrouvert ses criques et ses cales pour qu'il puisse venir baiser le sable de ses plages et mourir en soupirant dans son étreinte ; le vent a retenu son souffle, de peur de troubler l'hyménée ; le ciel a lui de toute la profondeur de son azur ; les sources ont jailli, le limon en a été fécondé. Et le long de la cluse de la Gravone, comme une leçon d'harmonie, le Maître a posé des coteaux, et derrière les coteaux il a fait lever des collines, et derrière les collines il a suscité des montagnes, — trop loin pour qu'on s'épouvante de leurs précipices et de leurs alpes, mais assez près pour que les hommes mortels, du bord de la grève étincelante, en voyant les fronts neigeux et roses des géants, toute la majesté de la montagne derrière toute la beauté de la mer et sous tout l'infini du ciel, aient la vision des accords qui ne passent jamais.

Alors Ajax est venu, selon la légende, et sur ces rives dignes de la Grèce, sa patrie, en cet emplacement de capitale, il a fondé Ajaccio. Et depuis les hommes l'ont suivi, en quête de lumière et de bonheur. Noël ! N'était-ce pas plutôt Pâques fleuries ? La veille encore, en voyage, sur les rails luisants de pluie et de grésil, nous côtoyions, dans la rafale et la nuit, les neiges éternelles ; Vizzavona grelottait au souffle du Rotondo, et les maisons de Corte, nouvelle Edimbourg, disparaissaient dans la brume et le givre. Noël parfumé, semaine de gloire, où le jour doré succédait sans conteste au jour doré, dans la pompe royale du soleil ! Séduits par la route nonchalante et les douces collines, nous promenions nos songes paresseux aux olivettes touffues et babillardes, au chemin sinueux qui, par le monument Peraldi, monte à la fontaine exquise du Salario, au bois communal, aux cactus et aux myrtes de Cacalo, aux crêtes d'où l'on voit le golfe de Lava. Noël joyeux, matinées perdues à la plaine, aux prés verts où des vaches somnolaient derrière les haies d'aloès, sous de gros troncs peuplés de moineaux ! Midis flamboyants, où nous allions nous asseoir au parapet de pierre de la place Miot, tout près de la grotte Napoléon, sous les oliviers du Mont St-Jean, ou encore sur la jetée, pour voir le Monte d'Oro tout blanc et la ville aux maisons lilas et jaunes, chapeautées de rouge, étalée sur le rivage à son aise comme une Belle au Bois dormant !

Un soir, un ami corse, maintenant Parisien, mais dont le cœur erre toujours ici, entre le château et les îles, nous a conduits du côté du val de St-Antoine, aux terrasses de Carosaccia, où les mimosas et les géraniums arborescents font la haie aux pieds de grands murs vêtus de morelle. De la pierre où nous étions assis, devant le splendide paysage du golfe, on pouvait voir le soleil tomber sur l'horizon que barrait un cyprès solitaire, dressé comme une colonne au-dessus d'un fouillis de verdure. Le couchant jetait des nuages de poudre d'or, qui s'attachaient désespérément aux tentures des rameaux et des cistes ; et le crépuscule, en son orgueil, faisait penser à quelque arrière-garde invincible, obstinée à protéger la retraite

du jour, pour prolonger le chant des oiseaux. En bas, le Campo dell'Oro s'endormait au fond de la baie immense, où Naples pourrait s'étendre, et d'où l'on peut voir le village d'Alata et le château de Pozzo di Borgo, enrichi des ruines des Tuileries et de Saint-Cloud. Une à une, les lumières pointaient, à la place du Diamant, et parmi les palmiers et les dattiers des voies triomphales. Mais les maquis et les mamelons d'Aspreto, où le lazaret et quelques batteries semblent perdus, ne pouvaient pas s'assombrir. On les distinguait encore sous la torche gigantesque qu'un nuage, tissé de rayons, promenait sur les flots sans angoisse.

Le lendemain nous sommes allés à la Parata, le long de l'incomparable corniche ajaccienne. En rentrant doucement vers la ville, on s'arrêta à Scudo, pour cueillir du mimosa et pour écouter la mer, et puis à la nécropole, où l'ami a des morts. Pendant qu'il s'agenouillait, nous nous recueillîmes. Tout autour de nous, au cimetière et très loin aux côtés de la route ce n'était que sépulcres et que tombeaux, un village de morts, où les monuments mettaient des taches de couleur à la sobre colline, maigrement fleurie de plantes odoriférantes, de lentisques et d'agaves. Nous pensions à ceux qui, naguère, s'étaient, comme nous, rafraichis à la beauté aimée de ces rivages, qui s'étaient reposés sur ces pierres, et qui maintenant dormaient au rythme inchangé des flots. Le soleil à son déclin, débarrassé d'un léger manteau de nuages, se retirait dans toute sa majesté derrière les îles Sanguinaires, au pas des Tartanes ; et l'entrée du golfe, inondé de clarté, semblait un portail grand ouvert de Paradis. En notre âme aucune pensée triste ne pouvait naître, aucun regret, aucune plainte. Car ni la chute du soir, ni la nuit, ni la mort ne sauraient altérer la beauté parfaite de cette mer docile qui paraît un lac immense, de ce ciel imperturbable et de ces monts que le lointain apaise. A contempler cette auguste trinité, insensible aux vicissitudes des heures et au cycle de l'ombre et du jour, une tranquillité infinie envahit le cœur, faite de tous les calmes et de tous les repos. Même ce qui est un éphémère, un souffle du large, un parfum, un reflet d'améthyste sur les vagues, un regard, une pensée, un désir, tout, dans ce lieu supérieur, semble participer à quelque sérénité impérissable et découler d'un fleuve inépuisable de durée. Tout, même la Mort qui, devant l'intraduisible et eschylienne beauté de ces côtes, paraît procéder de quelque raison parfaite et de la bonté des sources premières. Elle s'entoure ici de félicités, de confiances et de courages. Sur ces croix que la mousse va revêtir comme un oubli, au dessus des flots grenats qui s'écoulent et de l'air qui passe, il se lève comme un parfum d'incorruptibilité, un hymne bienheureux de résurrection.

La gloire aussi, en cette terre d'élection, se dépouille de tout ce qu'elle a de fugitif et de frêle pour ne conserver que ce qu'elle a d'éternel. Elle apparaît comme un produit nécessaire de ce sol puissant ; elle est simple comme le golfe et la montagne, dénuée d'artifice. Nous avons vu, sur la place des Palmiers que Napoléon dessina lui-même, l'Hôtel de Ville où l'on conserve son acte de baptême et quelques reliques. Tout près, dans la rue Saint Charles, s'élève la maison de l'Empereur. Une grosse marchande de marrons, mère de dix-neuf enfants, familière et importante matrone latine, a laissé là son fourneau et ses châtaignes pour nous y conduire. Une ruelle, presque un bout de jardin où végète un brin de lierre anglais, exilé de Chislehurst, une bâtisse de trois grands étages, six fenêtres à chaque, une façade nue, à la façon corse, sans autre ornement qu'un écusson, un toit en terrasse. Pas de portier en uniforme, pas de cordes de ve-

lours comme à la Malmaison, ni faste ni chamarrures. Il faut presque chercher la maison Bonaparte. Une vieille femme sort du petit jardin, ouvre l'huis sombre. Derrière elle, nous montons l'escalier, un peu raide et pas très clair, qui, sur la fin du siècle dix-huitième, s'emplissait de tant d'enfants. Voici le berceau de la dynastie et de toute cette gloire. C'est la maison corse que nous connaissons, le nid familial ; plus grande peut-être, mais peu différente de ces demeures ajacciennes où, tous les soirs, des amis nous reçoivent pour faire un peu de musique et chanter de vieux airs dans le décor solennel des pièces monumentales. Voici la salle de réception énorme, avec ses peintures encore intactes, parquetée, tandis que les autres sont carrelées en rouge, à la mode du pays ; seules, des glaces la meublent, et de grandes bergères. Là-bas, une lumière que les volets tamisent emplit de mystère une simple chambrette, avec un bois de lit vide et des fauteuils historiés d'immenses dessins. Elle a grand air, avec ses portraits sérieux et dignes dans leurs cadres ronds, la cheminée de marbre qu'une statuette égaye, et la glace aux sévères moulures. Dans un coin, un sofa tout aplati, avec un coussin. C'est là que Napoléon est venu au monde comme à l'improviste, un jour que Letizia Ramolino s'est trouvée malade à Notre-Dame, où elle priait, et qu'il a fallu la ramener à la hâte dans la chaise à porteurs toute passée que voici. On nous montre le clavecin de cette femme puissante, de cette mère féconde qui, sans doute, n'y passait que de courts instants ; et la chambre à coucher de Napoléon, et son bureau, presque pauvres. La chambre du père : trois fauteuils, deux tables, un pupitre, un gros bahut qui ressemble à un coffre fort. A la cheminée que le soleil inonde, des chenets, une coupe, deux chandeliers ; un lustre pend au plafond. C'est peut-être la plus émouvante de toutes ces pièces. Je l'y vois, Charles-Marie Bonaparte, pauvre gentilhomme corse, simple héritier d'un nom déjà fameux. Son intelligence et son verbe de flamme le destinaient, s'il eût vécu, aux plus hauts postes. Mais il reste petit avocat dans sa petite ville, toujours à la peine, satisfait d'élever, avec sa noble femme, ses cinq fils et ses trois filles. La plus grande harmonie, sous ses ordres, règne dans la maison, qu'on dirait un collège ou un couvent. Tout y est par lui réglé et mesuré, à la façon des anciens Corses, la prière et le jeu, les repas et l'étude. A l'heure dite, le soir, les petits, réunis sous la lampe, lisent Jules César et Plutarque. La discipline est de fer, sans cesser d'être paternelle ; et quand le chef de famille, frappé en pleine jeunesse, sera parti, on obéira à l'archidiacre Lucien, administrateur du clan, et à l'oncle Fesch, le rude montagnard, qui, même archevêque, ne dédaignera pas sa veste en laine de brebis et sa pipe en bois.

(à suivre)

Paul CHAUVET

## UN PARC NATIONAL EN CORSE

### A propos des pins laricios

Dans le numéro 28 de la *Revue*, notre directeur, ému de la destruction continue et systématique des magnifiques pins laricios, cette merveille des grandes forêts corses, émet le vœu que l'on puisse en conserver les plus beaux spécimens, ou mieux tout un coin de forêt où l'on pourrait en contempler un certain nombre et de créer ainsi une sorte de *Parc National*.

Ce parc existe aux Etats Unis où sont ainsi conservés les gigantesques Sequoia, les arbres les plus grands et les plus anciens du globe (1).

(1) Il existe également en Espagne où sa création est due à notre regretté collaborateur Lucien Briet, dont le nom a été fixé, à l'entrée du Parc, sur une plaque commémorative. (N.d.l.d.)

Il suffirait pour cela d'obtenir des pouvoirs publics compétents, et en l'espèce, de l'administration forestière, une décision générale qui exempte de la hache du bûcheron, ceux qui existent encore. Cette suggestion me semble facile à mettre à exécution et il devrait y avoir en effet une nomenclature de tous ces beaux arbres comme il en est des monuments historiques. En ce qui concerne l'idée d'établir une sorte de Parc National, l'occasion se présente actuellement en Corse avec un caractère d'actualité frappante.

Peu de personnes savent, même en Corse, qu'il existe dans l'île une véritable forêt vierge, probablement la seule qui existe en France. Là, de tous temps, les pins laricios ont pu pousser à l'abri de toute destruction et Dieu sait si le nombre des géants de pins laricios est considérable.

Je veux parler de la forêt de la Carozzica ou forêt d'Asco, si bien décrite par l'abbé Trojani (1)

Ce qui a préservé la forêt de toute dévastation, c'est qu'il n'y avait aucun moyen de communication pour enlever les arbres ; on se heurtait à une impossibilité manifeste d'exploitation. En effet, la forêt, située entre les hautes cimes du Cinto et du Prado, est séparée de la basse plaine de la vallée de l'Asco, par une gorge incomparable, sauvage s'il en fût, seule porte de sortie.

Pour aller du village d'Asco, placé immédiatement au pied de la forêt, au village de Moltifao il existait, (car il n'existe plus) un sentier de 16 kilomètres, tracé au travers de rochers de très grande dureté, granite, gneiss ou porphyre en filons, qui forment les deux versants à peu près à pic de la gorge. Ce sentier était bien le plus curieux que l'on puisse voir : tantôt longeant la rivière à travers des buis géants, tantôt s'élevant à plus de 100 mètres de hauteur, il se perdait en tire-bouchon dans des labyrinthes de rochers ; souvent les gens et les animaux domestiques passaient sur des encorbellements vertigineux et très étroits ; bref c'était une véritable expédition pour traverser la gorge.

Sans cesse les habitants d'Asco ont demandé à ce qu'une route longeant la rivière permit aux touristes et aux commerçants de parvenir commodément jusqu'à eux.

Mais le coût d'une pareille route avait arrêté les pouvoirs publics, bien que la commune d'Asco qui possède la forêt ait toujours voulu en sacrifier une partie pour la construction de la route. L'administration forestière a de tous temps fait la sourde oreille ; elle est venue cependant à ce projet et la route, profitant de la main d'œuvre des prisonniers allemands, est presque terminée. Il ne reste plus, qu'un lot de trois ou quatre kilomètres pour atteindre le village et la forêt. A partir du jour où ce tronçon sera exécuté, le sort de la forêt sera réglé (2).

L'adjudication des arbres et en particulier des plus beaux a été déjà consentie. Après l'exploitation il ne restera plus qu'une forêt banale. Actuellement on peut encore en sauver les plus beaux coins et ils sont très nombreux ; ils produisent l'émerveillement des très rares touristes qui ont eu le bonheur de les contempler. C'est le moment encore d'aller la voir pour ceux qui ne la connaissent pas et ils sont sûrs d'en rapporter un souvenir qui sera persistant.

(1) Abbé Trojani. *La forêt de Carozzica* (Etude et paysage), 1, broch. in-8 Ajaccio, 1895 (épuisée).

(2) Voir ci-après l'historique et la description plus détaillée de cette route pittoresque. (N. d. l. D)

Je ne connais pas la teneur du cahier des charges des adjudicataires, ni les garanties que le service des forêts a exigées d'eux ; mais dans le cas où rien n'aurait été prévu quant à la préservation des plus beaux pins laricios, il est probable que ces adjudicataires non liés par un engagement et dont l'un est parait-il un ancien maire d'une grande ville de l'Est, ne refuseront pas de collaborer à cet établissement d'un coin de forêt où seraient réunis de nombreux géants ; ce serait une vraie parure de la Corse, facile à visiter lorsque la route sera finie.

D'ailleurs, comme l'explique si bien M. Jacquot dans le même numéro de la Revue, les très gros arbres, par leurs trop grandes dimensions, ne peuvent guère être exploités sans causer aux adjudicataires des déboires de toute sorte et en particulier pour leur transport. En ce cas, l'intérêt touristique s'accorde avec l'intérêt des industriels et je serais heureux que cette harmonie, malheureusement très rare, puisse exister entre des intérêts si différents, en faveur du plus grand nombre de ces arbres aux formes si exceptionnelles.

Le parc national corse des pins laricios existe donc en fait ; il suffit d'un peu de bonne volonté pour le conserver ; c'est le moment où jamais et il ne faut pas manquer l'heure. Eugène MACRY

*Comme complément à l'article de notre éminent collaborateur, appelant l'attention sur la nouvelle route d'Asco, encore peu connue, nous pensons intéressant de reproduire la notice que nous avons publiée en pleine guerre (Indicateur de la Corse de Juin 1917) et restée pour cette raison, presque complètement ignorée, (rappelons qu'à cette époque on était convaincu que la route en cours d'exécution serait poussée sans arrêt jusqu'à son complet achèvement).*

## La nouvelle route d'Asco,

### Son histoire, sa description, son avenir.

On pourra voir les attractions touristiques de la Corse s'accroître par l'achèvement d'une voie entièrement nouvelle qui conduira confortablement, et dans un merveilleux trajet, à ce paradis du tourisme, jusqu'ici difficilement accessible et presque inconnu, qu'on nomme la haute vallée de l'Asco.

L'avenir du pays desservi par cette nouvelle artère pittoresque est d'autant plus certain qu'elle prend naissance en un point central de la Corse, où aboutissent toutes les lignes du chemin de fer, la station de Ponte-Leccia.

Cette route, dont nous voyons enfin la réalisation, a tout une histoire,.... et une histoire ancienne !

C'est le 17 mars 1869 que la Commune d'Asco, manquant de moyens de communication, obtint l'autorisation, par un décret impérial, de vendre les arbres de ses forêts pour construire un chemin carrossable. Déjà les dispositions étaient prises quand la guerre avec l'Allemagne vint tout annihiler en 1870 : *premier échec !*

Quatre ans plus tard, en 1874, comptage et martelage de tous les arbres exploitables de la forêt de *Carozzica*, aux frais et pour le compte d'une grande maison de Marseille qui ne réalisa pas son acquisition ; *deuxième échec !*

En 1880, l'espoir renaît. La nouvelle loi Freyssinet, relative aux routes intercommunales, motive un rapport favorable sur cette question par l'agent-voyer en chef du département. Efforts fugitifs et sans effets : *troisième échec !*

Chacune des années suivantes vit se renouveler les mêmes insuccès dus à un cercle vicieux, difficile à éviter. Pour faire la route, il faut vendre les arbres, pour vendre les arbres il faut qu'ils soient transportables, pour les transporter il faut une route ! Comment sortir de là ?

Mais les habitants d'Asco, qui durent à leur isolement de rester longtemps inconnus du percepteur, s'ils ont été involontairement les derniers pour l'impôt, furent les premiers pour la persévérance.

Un Syndicat d'initiative local, qui dut sa formation et son impulsion à l'actif curé de la commune. M. l'abbé Trojani, — dont l'infatigable dévouement aux intérêts de son pays est bien connu de tous ceux qui ont parcouru cette région, — finit par obtenir, grâce à ses incessantes démarches, le déclanchement de tous les rouages administratifs.

Le rapport de l'agent-voyer en chef sortit en 1905 de son sommeil léthargique de 25 ans ! Nouveau martelage des arbres, établissement d'un cahier des charges, mise en adjudication de 125.000 mètres cubes de bois d'œuvre, vente pour 350.000 francs, puis étude définitive du tracé de la route !

C'était un pas de géant qui fut suivi aussitôt de la mise en chantier du premier lot (coût : 32.000 francs) ; puis bientôt du 2<sup>e</sup> lot (138.000 fr.) ; puis sans interruption du 3<sup>e</sup> lot (211.000 fr.) et récemment du 4<sup>e</sup> et dernier lot inscrit ferme au programme des travaux vicinaux pour 1917, avec une subvention de 30.900 francs.

La magnifique région de l'Asco va donc se trouver reliée au reste de la Corse, grâce aux subventions du département et de l'Etat, — qui ont permis de construire d'abord la route nécessaire au transport des bois à vendre, — ainsi qu'au produit de cette coupe extraordinaire.

C'est le relèvement économique certain, dans un avenir non éloigné, par la manne bienfaisante du tourisme, d'un des pays les plus pittoresques et les moins connus de la Corse.

La route, amorcée à la station de Ponte-Leccia, avec une largeur de 3 m. 50, atteint l'Asco par une pente très douce de 1 millimètre par mètre et se poursuit sur sa rive droite jusqu'à un pont, terminé l'année dernière, qui marque l'entrée des gorges célèbres déclarées « merveilleuses » par Joanne, et Ardouin-Dumazet. « *Défilé immense et fantastique, taillé à vif dans le porphyre* » dit Forsyth-Major, etc.

Franchissant l'Asco, la route passe sur la rive gauche qu'elle ne quittera plus jusqu'au village situé sur le même côté. Son parcours au flanc de roches gigantesques, au milieu de bouleversements chaotiques parsemés d'une puissante végétation, en font, sans contredit, une des routes les plus pittoresques de la Corse que les touristes parcourront à l'égal des défilés de l'Inzecca et de Santa-Régina.

Sa longueur jusqu'au village est de 24 kilomètres. Il est à désirer qu'elle soit un jour prolongée jusqu'au centre de l'immense domaine forestier de *La Carozzica*. De là, des pouvoirs publics avisés pourraient la continuer vers Calenzana et Calvi en franchissant le Col de *Pietrello* (alt. 1.003 m.) où la vue panoramique est incomparable. Elle deviendrait alors une route stratégique et touristique de premier ordre.

Déjà s'agit la question de l'édification nécessaire d'une « hôtellerie » à Asco. Cette magnifique région touristique va sortir de l'inconnu et se transformer, sa visite s'imposera dans tous les programmes d'excursions.



# TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

## CONTENUES

DANS LA CINQUIÈME ANNÉE DE LA REVUE DE LA CORSE

1924

### I. — ANECDOTES HISTORIQUES

|                     |   |     |
|---------------------|---|-----|
| ORDIONI (Léon)..... | <i>Une intervention de la Comtesse du Barry à propos de la Corse...</i> | 192 |
|---------------------|---|-----|

### II. — CORSES (Les) A L'ÉTRANGER

|                        |  |     |
|------------------------|--|-----|
| TENCAJOLI (C. F.)..... | <i>Une église des CorSES à Rome (Traduction J. Carabin).....</i> | 125 |
|------------------------|--|-----|

### III. — CORSE (La) MILITAIRE

|                       |                                       |     |
|-----------------------|---------------------------------------|-----|
| CHUQUET (Arthur)..... | <i>Le colonel Cunco d'Ornano.....</i> | 132 |
| POLI (Xavier).....    | <i>Les Cousins de l'Empereur.....</i> | 173 |

### IV. — CORSE (La) DANS LES PÉRIODIQUES

|                     |   |           |
|---------------------|---|-----------|
| BRIET (Lucien)..... | <i>Le Niolo, par Fernand Noetinger.</i>   | 90        |
| VILLAT (Louis)..... | <i>L'Établissement des Français en Corse (1768-1789), par Marius Peyre.....</i> | 1, 45, 74 |

### V. — COUTUMES D'ANTAN ET D'AUJOURD'HUI

|                          |                               |    |
|--------------------------|-------------------------------|----|
| AMBROSI R. (AMBROISE)... | <i>Légende et vérité.....</i> | 77 |
|--------------------------|-------------------------------|----|

### VI. — DEUILS (Les) LITTÉRAIRES DE LA CORSE

|                       |  |    |
|-----------------------|--|----|
| CLAVEL (Auguste)..... | <i>Xavier Poli, (avec portrait).....</i> | 12 |
| »                     | <i>Morati Gentile (François de).....</i> | 53 |
| »                     | <i>Malaspina (Ambroise).....</i>         | 57 |

### VII. — DOCUMENTATION HISTORIQUE

|                       |  |     |
|-----------------------|--|-----|
| CHUQUET (Arthur)..... | <i>Documents inédits concernant la Corse en 1815 et en 1816.....</i> | 180 |
|-----------------------|--|-----|

### VIII. — ECRIVAINS (Les) CORSES

|  |  |        |
|--|--|--------|
| COLONNA de GIOVELLINA (Général L.).... | <i>D. A. F. Colonna de Giovellina.....</i> | 61, 92 |
|--|--|--------|

### IX. — ETUDES ARCHÉOLOGIQUES

|                       |   |     |
|-----------------------|---|-----|
| CLAVEL (Auguste)..... | <i>La carrière romaine de San Baïnzo.</i> | 156 |
|-----------------------|---|-----|

### X. — ETUDES HISTORIQUES

|                         |  |     |
|-------------------------|--|-----|
| ARRIGHI (Paul).....     | <i>Choses de Corse vues d'Italie.....</i>                          | 33  |
| CHUQUET (Arthur).....   | <i>L'histoire du Cap Corse, par Camille Piccioni.....</i>          | 108 |
| GRASSI (Alexandre)..... | <i>La prise de Capraja (fin).....</i>                              | 7   |
| MARINI (R. P.).....     | <i>Un livre au pilon. Début de la Révolution Corse (1730).....</i> | 161 |
| MATTEI (Nonce).....     | <i>La Crocetta ; document inédit.....</i>                          | 86  |
| QUENZA (Jean de).....   | <i>Le Général Charles Abbattucci (avec gravure).....</i>           | 147 |

## XI. — ETUDES LINGUISTIQUES

- CAMPANA (Louis)..... *Mémoire sur le Dialecte corse avec les notes de M. Paul Arrighi.* 65, 103, 135, 166

## XII. — ÉTUDES LITTÉRAIRES CORSES

- PEYRE (Marius)..... *L'université de Corte*..... 129

## XIII. — ETUDES MINÉRALOGIQUES

- MAURY (Eugène)..... *La diorite orbiculaire de S<sup>te</sup> Lucie de Tallano (gravure)*..... 49

## XIV. — HISTORIENS (Les) DE LA CORSE

- GIAFFERI (Charles de).... *Deux ouvrages anonymes*..... 113

## XV. — ILLUSTRATIONS (Les) DE LA CORSE

- MATTEI-TORRE (J. F.).... *Paolo Maria Mariotti*..... 181

## XVI. — IMPRESSIONS DE CORSE

- RIPERT (Emile)..... *Le souvenir de J. H. Fabre en Corse.* 152

## XVII. — MONUMENTS (Les) HISTORIQUES DE LA CORSE

- CANONGE (Général Frédéric) *Le tombeau du Maréchal de Vaux.* 119

## XVIII. — OUVRAGES DIVERS SUR LA CORSE

- ALBITRECCIA (Antoine).... *Les nôtres en Corse, un livre serbe par Michel Djokitch*..... 83
- COURTILLIER (Gaston).... *Voceri, chants populaires de la Corse, par Fée (A. L. A.)*..... 97
- FRANCESCHINI (Emile).... *Un ami de la Corse en 1819. Réalier-Dumas*..... 18, 41, 139

## XIX. — POÈTES (Les) DE LA CORSE

- GIUSTINIANI (Antonio).... *Les chants de la Corse, par Paul Cadiou*..... 26
- YVIA-CROCE (Hyacinthe). *Pasqualini (Ch. Timoléon) portrait.* 110, 144

## XX. — SOUVENIRS HISTORIQUES

- QUENZA (Jean de)..... *Sampiero sauvé par Polidori de Corte*..... 123
- SERVIÈRE (Jean de)..... *La Société populaire de Calvi (1793).* 23

## XXI. — TOURISME (Le) ANGLAIS EN CORSE

- CHAUVET (Paul)..... *Studies in Corsica, Sylvan And Social, par John Warren Barry.* 188

## XXII. — VARIÉTÉS

- GARABIN (Joseph)..... *Le jour de l'an d'un vagabond, par Albert Glatigny*..... 28

Les articles contenus dans **La Corse moderne** et **La Corse touristique** sont trop nombreux pour être énumérés ici.







# Bibliographie de la Presse Corse

(Suite XX. — Voir à partir du n° 7, deuxième année)

**Revue Littéraire de la Corse**, petite gazette critique, satirique et anecdotique, fondée à Ajaccio en septembre 1859 par M. *Marchi* fils aîné. Cette revue d'un format in-8 sous couverture rose cessa de paraître en avril 1861.

**Revue satirique, humoristique et anecdotique**. Journal hebdom. fondé à Ajaccio, format in-4, en 1849 et qui dura 3 mois.

**Revue des Tribunaux**, fondée à Ajaccio en 1850 et qui n'eut que quelques numéros.

**Ruche (La)**. Revue mensuelle historique, littéraire et agricole fondée à Bastia et dirigée par *Mathieu Ollagnier*, format in-8 de 32 pages sous couverture verte. La première livraison parut en juin 1872. Après la cinquième survint une interruption de plusieurs mois ; le n° 6, de novembre 1872 ne parut qu'en juin 1873 et la publication fut suspendue après le 8<sup>me</sup> numéro.

**Sampiero (Le)** Organe républicain indépendant, anti-opportuniste, soutenant les intérêts de la Corse ; publié par M. *Saint-Elme*, pseudonyme de *E. Dosquet*. Hebdom. 4 pages, 4 col. format raisin. Imprimé d'abord à Marseille, il vint bientôt à Bastia, impr. Ollagnier, puis à Ajaccio. Administrateur : *Fieschi*. Le premier n° parut le 10 Octobre 1884. Publication suspendue par l'assassinat de son fondateur rédacteur. La collection, composée de 20 num., fut réimprimée à Paris en 1884, par unami, pour fournir des éléments d'appréciation dans « L'affaire Saint-Elme » dont s'occupa toute la presse française.

**Sampiero (Le)** Autre publication du même nom dirigée par *Sampiero Porri* ; sur laquelle les renseignements font défaut.

**Sans-Peur (Le)** Journal hebdomadaire fondé par M. *Pierre Giaccobi* de Venaco, 1<sup>er</sup> n° le 10 Mars 1908 ; format demi-Jésus, 4 pages à 2 colonnes.

**Sartena's (Le)** Journal hebdomadaire fondé à Sartène en 1907 et imprimé à Corte. Parut pendant quelques mois.

**Sartène-Journal**. Journal hebdo-

madaire fondé en 1905 à Sartène, sous la direction politique de MM. *Pierre de Peretti della Rocca*, *Sylvestre Pietri* et *François Pietri*. « Inspiré, dit *Bastia-Journal*, par le souvenir des traditions impériales. »

**Sartène-journal**, républicain, socialiste. Directeur : *Paul de Susini*. Publication bi-hebdomadaire, format raisin, 4 pages à 3 col. imprimée à Bastia ; parut en 1907.

**Sartène-enchaîné**, organe des intérêts économiques de l'arrondissement de Sartène ; Directeur : *François Poli*, administration : *Cours Saint Damien*. Cette publication bi-hebdomadaire, imprimée sur feuille simple à 5 colonnes, à l'occasion des élections sénatoriales, n'eut que 3 numéros, du 1<sup>er</sup> au 7 janvier 1921. Impr. spéciale, le N° 15 cent sans prix d'abonnement. Gérant : *J. Capponi*.

**Sartène-Libre**. (Ex-*Sartène-enchaîné*) Journal républicain hebdom. Reparut en Mars 1921 sous ce nouveau titre et avec la même direction.

**Sillon de la Corse (Le)**. Journal de défense religieuse et sociale ; organe des intérêts catholiques de la Corse (Fais ce que doit, advienne que pourra !). Publication hebdom. fondée à Bastia en 1903. Bureau : 8, rue Notre-Dame, un an : 5 fr.

**Socialiste (Le)**. Organe de la Fédération Socialiste corse. Hebdomadaire publié à Ajaccio en 1904.

**Socialiste de la Corse (Le)**. Organe de la Fédération socialiste dont la création fut décidée, dans la séance tenue au Cercle Républicain d'Ajaccio le 7 septembre 1919.

**Stamperia Camerale (La)**. Journal publié à Corte sous l'administration de *Paoli*.

**Stamperia del Governo**, journal publié à Corte, vers 1794, au moment où la consulta déclara la Corse séparée de la France. L'imprimeur était un italien, *Marchi*, secondé par le Corse *Calandra*.

**Tavignano (Le)**. Journal de l'arrondissement de Corte.

Publication hebdomadaire qui parut à Corte en 1880.

(à suivre).

## Ouvrages

### Renouvellements !...

Nous prions les abonnés qui ne nous ont pas encore adressé le montant de leur renouvellement, de bien vouloir n'en pas ajourner l'envoi afin de ne pas retarder la réception du premier numéro de 1925, en grande partie composé.

Tout en exprimant notre ferme espoir en leur fidélité habituelle, nous leur donnons l'assurance que l'intérêt de la *Sixième année* de la *Revue* sera égal, sinon supérieur, à celui des années précédentes.

Les premiers envois reçus nous ont causé quelques surprises agréables. Un de nos aimables abonnés termine sa lettre trop élogieuse en nous disant :

« Veuillez trouver ci-joint le montant de mon abonnement annuel que je fixe à sa juste valeur : *Cent francs* ».

Que ne pouvons-nous compter sur un certain nombre de semblables contributions pour perdre le grave souci des numéros déficitaires !

La municipalité de l'une des plus charmantes communes de la Corse, dont le nombre d'habitants n'est cependant pas élevé, nous adresse le procès-verbal suivant extrait du registre des délibérations du Conseil municipal :

« Le maire expose que *La Revue de la Corse* par A. Clavel, 43, rue Saint-Lazare, Paris, rédigée par une élite de collaborateurs, constitue une publication *unique* s'adressant tout spécialement à tous ceux qu'intéressent le passé, le présent et l'avenir de notre département et qu'à ce titre il y aurait lieu de voter une subvention en faveur de cette *Revue*.

Le Conseil, ouï l'exposé de M. le Maire et en reconnaissant le bien fondé, vote en faveur de la *Revue de la Corse* la somme de soixante-dix francs, à titre de subvention ».

En remerciant le maire de cette aimable commune pour son heureuse inspiration, nous remercions les Conseillers Municipaux qui se sont intelligemment associés à une pensée supérieure à toute politique et ne visant que l'intérêt intellectuel du pays.

Malgré la banalité de la phrase habituelle, exprimons le désir que ce bon exemple soit suivi ; c'est cependant bien la conclusion qui s'impose !

Quant aux *Amis de la Revue* dont nous n'avons pas encore pu apprécier le nombre, nous espérons qu'il ne sera pas inférieur à celui des années précédentes et nous leur renouvelons toute l'expression de notre gratitude pour le précieux concours qu'ils veulent bien apporter avec générosité à l'œuvre difficile que nous poursuivons courageusement.

*Vient de paraître :*

## L'ANNU CORSU

pour 1925 (3<sup>me</sup> année)

### ITINÉRAIRES DESCRIPTIFS

DES

## Routes de la Corse

NATIONALES

Forestières et Départementales

AVEC

Quarante dessins, profils, points principaux et la *Carte Routière*

Nouvelle Edition des Ponts et Chaussées corrigée et entièrement remaniée.

Ouvrage honoré d'une subvention du Conseil Général.

Format de poche, 272 pages compactes

Prix : 10 fr. ; franco 11 fr. ; recom. 11 fr. 50.

## Le Souvenir de Napoléon à Ajaccio

par J. B. MARCAGGI

Etude historique très documentée sur Napoléon, la Corse et les Corses. Un vol, in-18, sur papier surglacé, nombreuses illustrations, plan d'Ajaccio en 1769, paroles et musique de l'*Ajacienne*, hymne napoléonien.

Envoi franco contre mandat ou versement de 5 francs au compte postal N° 211-44, de M. A. Clavel, Paris.

Du même auteur :

## Le Berceau de Napoléon

Etude de critique historique sur le berceau authentique de Napoléon. Documents entièrement inédits, photographie du berceau ; brochure in-18. Prix : 1 fr. 50.

Les deux brochures, franco et recommandées : 7 francs.

Tous les Corses devraient posséder ces souvenirs.